

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE

ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel
des Sociétés Suisses

d'Égypte, de Palestine et de Syrie

Le Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient est envoyé à tous les Suisses d'Égypte, et du Proche-Orient. Abonnements facultatifs : Égypte 50 P.T. par année. Pour la Suisse et l'Étranger : - 100 P.T. par année.

Rédaction, Administration et Expédition : Bulkeley-Alexandrie Tél. R. 1541.

Un Message du Chef du Département Politique Fédéral



Le « Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient » est appelé à poursuivre et à étendre l'œuvre du « Bulletin Suisse d'Égypte » en resserrant le lien de vivante communion spirituelle qui unit les Suisses d'Égypte, de Palestine et de Syrie. Il aura la belle mission d'entretenir dans leur cœur, le souvenir de la mère-patrie. Au moment de sa naissance, je désirerais que nos compatriotes établis dans ces pays, éprouvent le sentiment de l'indéfectible amour dont nous les entourons.

Pour vous, Suisses d'Égypte et du Proche-Orient, j'aimerais être le porte-parole de cet amour constant, qui est celui d'un frère pour ses frères. Etablis dans des territoires illustres entre tous par leur histoire, vous formez, dans l'ensemble, une des colonies les plus prospères que la Suisse compte à l'étranger. Nous nous en réjouissons. A l'heure actuelle où partout à l'horizon se profilent de si sombres tableaux, c'est un réconfort pour nous de penser que la crise vous a touchés peut-être moins durement que d'autres. Puissent ces favorables circonstances, — résultat d'un travail opiniâtre — être durables et permettre à plusieurs d'entre vous, de réaliser leurs vœux les plus intimes en rentrant au pays, au soir d'une laborieuse existence, pour goûter, dans la tranquillité de nos montagnes et de nos lacs, un juste repos de leurs peines.

Pour ceux qui parmi vous n'auraient pas échappé aux difficultés de l'heure présente, nous faisons des vœux ardents afin qu'avec l'aide de Dieu, ils rencontrent dans un avenir rapproché une destinée meilleure.

Votre nouveau journal, de même que son prédécesseur, le « Bulletin Suisse d'Égypte », permettra à ceux que vous avez laissés derrière vous, à vos familles lointaines, à vos amis impatients de vous revoir, de vous suivre à distance et de se pénétrer des idées et de l'atmosphère dans laquelle vous vivez. Ne se bornant pas à être un organe de liaison aimé et apprécié par vous-mêmes, il sera en même temps pour certains milieux de la Suisse, un ponctuel messenger. Ce rôle de messenger, le « Journal des Suisses d'Égypte et du Proche-Orient » commence à le jouer aujourd'hui en me fournissant la possibilité de m'adresser à vous d'une manière directe. Je l'en remercie et tiens à lui souhaiter une longue et féconde existence.

Jules Motta

A NOS LECTEURS

« Le Bulletin Suisse d'Égypte » vient de céder la place au « Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient » organe officiel des Colonies Suisses d'Égypte et du Proche-Orient.

Rien ne sera changé à notre programme d'action. Nous nous efforcerons, convaincu de faire œuvre utile et nécessaire, d'aider au resserrement des liens qui unissent les Suisses d'Égypte et du Proche-Orient à la Mère-Patrie, tout en contribuant à faire mieux connaître en Suisse, les pays qui nous prêtent leur hospitalité. L'Égypte, la Palestine et la Syrie peuvent être assurés de la gratitude, de l'amitié éprouvée de nos Colonies Suisses et de leur très vif désir de collaboration.

Au moment de nous remettre à l'œuvre avec des forces accrues par le sentiment des nouvelles responsabilités qui nous incombent, nous nous faisons un devoir, de dire avant tout, notre reconnaissance à ceux qui ont permis à cet organe suisse de liaison, de s'affirmer et de vivre en dépit de difficultés qui paraissent insurmontables. S'il a pu rendre déjà, quelques-uns des services qu'on attendait de lui, c'est à leur appui et à leur confiance qu'il le doit.

Notre gratitude va tout d'abord aux membres du Conseil d'Administration, à nos correspondants, à nos abonnés et aux maisons qui ont bien voulu nous confier une part de leur publicité.

Nous tenons à remercier aussi tout particulièrement, en tête de ce premier numéro, Monsieur le Consul Jona Kuebler et Monsieur le Chancelier Schweizer. C'est sur leur suggestion et grâce à leur initiative qu'a paru ce « Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient » suite logique du « Bulletin Hebdomadaire de la Colonie Suisse d'Alexandrie », et du « Bulletin Suisse d'Égypte ».

Toute notre reconnaissance est également acquise à notre Chef du Département politique fédéral, Monsieur le Conseiller fédéral Motta, qui a bien voulu se servir du « Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient » pour adresser aux Suisses d'Égypte, de Palestine et de Syrie, le message tout vibrant de patriotisme et de confiance, qui ouvre ce premier numéro.

Nous savons la sollicitude que nos autorités ont toujours témoigné aux Suisses à l'étranger. La lettre de Monsieur le Conseiller fédéral Motta, en est un nouveau témoignage.

C'est donc avec la certitude d'être compris et soutenu que, faisant appel au concours de toutes les bonnes volontés, le « Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient » s'efforcera de mener à bien la tâche commencée il y a dix ans et continuée obstinément semaine après semaine et de marcher fidèlement au but qui lui a été assigné.



Mr. JONA KUEBLER
Consul Suisse pour la Palestine.



Mr. P. E. SCHWEIZER, Chancelier
du Consulat Suisse à Jaffa.

La Patrie et les Suisses à l'Étranger

Importance Nationale des Suisses à l'Étranger

par Dr. A. Laett, Zürich.

Ce n'est que lors de la guerre mondiale que beaucoup de nos concitoyens ont pris clairement conscience de l'importance nationale des Suisses à l'Étranger. Le retour de 25.000 hommes en état de porter les armes, et sur lesquels on n'avait guère compté, a fait sensation.

Depuis que les difficultés économiques s'annoncent toujours plus autour de nous, nous avons appris à mieux estimer le travail de pionnier qu'accomplissent nos émigrants, en faveur de notre commerce et de nos industries d'exportation. D'autre part, les Suisses, ruinés par l'effondrement économique du pays étranger où ils étaient fixés, savent aussi que la patrie ne les abandonne jamais. Ces réjouissantes expériences réciproques ont eu pour conséquence une nouvelle attention dans la question des Suisses à l'Étranger et ont permis à la Nouvelle Société Helvétique de créer l'Organisation des Suisses à l'Étranger, qui a déjà accompli un travail béni. Nous ne connaissons pas même approximativement le nombre de nos ressortissants à l'étranger, parce que beaucoup d'entre eux, possédant une double nationalité, sont enregistrés comme étrangers dans les statistiques, bien qu'ils nous appartiennent de droit et surtout de cœur, et parce qu'une quantité d'autres ne s'annoncent pas aux consuls. Dans sa brochure sur « Nos Suisses à l'Étranger », M. E. Mullet évalue le nombre des Suisses établis aux États-Unis à 124.000; il faut au moins doubler ce chiffre, si l'on y ajoute les détenteurs de la double bourgeoisie et ceux qui sont nés en Amérique.

Donc, aux États-Unis, il y avait encore en 1920 plus de Suisses que dans la ville de Bâle. La colonie suisse en France était plus populeuse que la ville de Genève, y compris les faubourgs. A Paris seulement, il se trouve plus de Suisses qu'à La Chaux-de-Fonds et au Locle réunis. Avant la guerre, l'Allemagne en comptait plus que les deux Appenzell, l'Argentine plus que les deux Unterwald, et les trois petits cantons ne possédant pas de localité d'une importance comparable à la colonie suisse de Buenos-Aires. Nos compatriotes de Grande-Bretagne équivalaient à peu près à la population de Nidwald, ceux d'Italie à celle d'Obwald. Les colonies du Brésil, d'Autriche, du Canada formeraient des cités correspondant à Soleure, Locarno et Frauenfeld. Au cours des dernières années, notre émigration s'est dirigée en bonne partie sur le Canada, l'Égypte, l'Australie, la Belgique et la Roumanie, de sorte que le nombre total, évalué par M. Müller à 375.000 (ou environ un demi-million en y comprenant les américanisés et les naturalisés) doit être encore à peu près exact aujourd'hui. Si la Suisse à l'Étranger formait un canton, sa population le classerait au troisième rang, immédiatement après Zurich. Si tous les Suisses revenaient de l'Étranger, on pourrait doubler le nombre des habitants aux Grisons, et dans les cantons d'Uri, de Schwyz, d'Unterwald, de Zoug, de Glaris, d'Appenzell et de Schaffhouse. Si, comme on l'a déjà proposé, on accordait aux Suisses à l'Étranger une représentation équitable au sein des autorités, ils auraient droit à un siège permanent au Conseil fédéral aussi bien que Vaud ou que Zurich, à 20 conseillers nationaux et à 44 conseillers aux États, car, en effet, tous les cantons fournissent leur contingent à l'émigration.

Nous n'occuperions pas dans le commerce international notre situation actuelle sans l'émigration temporaire ou permanente des meilleurs de nos jeunes gens. Des raisons générales d'économie publique justifient ainsi le séjour à l'étranger d'un grand nombre de nos ressortissants comme négociants, industriels, ingénieurs et techniciens. C'est en partie à cette condition que la Suisse maintiendra son rang dans l'échange international des produits, car c'est la culture économique mondiale que nos grands hommes d'affaires acquièrent à l'étranger qui contribue fortement à nous permettre de soutenir avec succès la lourde lutte contre la concurrence internationale.

Mais les colonies suisses doivent constamment rendre à l'organisme économique national les éléments qui, pour lui, constituent les forces les plus précieuses, les esprits les plus mûrs.



Les Journaux suisses à l'Étranger

A son poste, chaque Suisse est aussi un représentant politique du pays, un ambassadeur en petit. De même que nous jugeons les autres peuples d'après les touristes et les agents qui nous visitent, de même on estime la valeur de notre peuple d'après le caractère et la conduite de nos concitoyens qui franchissent la frontière. Nous avons donc tout intérêt à ce que les jeunes gens qui émigrent soient conscients de leur responsabilité, et nos appréhensions s'éveillent quand il nous arrive d'entendre certaines personnes se plaindre qu'on ne fasse plus de si bonnes expériences qu'autrefois avec les Suisses à l'Étranger. « Les Suisses, nation simple et honnête », disait déjà de nous Montaigne il y a plus de trois cents ans. Ce fut la devise des anciens; puissent les jeunes y faire honneur à leur tour.

En 1917, lors de la création de la Commission des Suisses à l'Étranger, la N. S. H. comptait trois groupes à l'extérieur — Paris, Barcelone, Londres — aujourd'hui, ils sont près de 200. Presque toutes les colonies suisses d'une certaine importance ont tenu à se rattacher à l'Organisation des Suisses à l'Étranger, et ont, de ce fait, affirmé leur volonté de travailler selon les principes de la N. S. H. au plus grand bien du pays. Les Suisses des États-Unis, qui entendent se faire citoyens américains, se sont tenus jusqu'ici à l'écart. Nous respectons leurs motifs qu'expliquent les lois américaines; mais nous nous réjouissons d'autre part des nombreux et précieux gages de fidèle amitié qui nous ont été donnés, ces dernières années, par l'Union Suisse Nord-Américaine. Les Journées des Suisses à l'Étranger, des Landsgemeinden des délégués des colonies, sont toujours plus fréquentées, et les vœux et suggestions exprimés dans ces assemblées ont été décisifs pour la politique de nos autorités dans les questions touchant les Suisses à l'Étranger. On arrive ainsi à se comprendre toujours mieux de part et d'autre, la collaboration des organes officiels et privés devient toujours plus étroite et plus efficace. Deux fois déjà, le peuple suisse a exposé, le 1er août, sur l'autel de la patrie, une obole destinée aux Suisses à l'Étranger; en 1924 et en 1930. Les écoles suisses de l'étranger reçoivent chaque année de la Confédération une subvention de 20.000 francs; 15.000 francs sont accordés au Secrétariat des Suisses à l'Étranger. L'importance de cet organe central de tout le mouvement en faveur des Suisses à l'Étranger augmente chaque année en proportion des tâches

qui lui incombent et des besoins qu'il est appelé à satisfaire. Grâce aux prix accordés à ses services, nous avons toujours réussi, jusqu'ici, à lui assurer chaque année des moyens financiers assez importants (50.000 à 60.000 francs) qui proviennent presque entièrement du pays lui-même. Nous cherchons, par la création d'une « Union des Amis des Suisses à l'Étranger », à assurer à l'œuvre confiée au Secrétariat une base financière plus solide; nous sommes persuadés que de nombreux lecteurs du présent livre répondront favorablement à l'invitation que nous leur faisons d'adhérer à cette « Union ». La diffusion de notre culture nationale au sein des colonies, qui représente, pour le Secrétariat des Suisses à l'Étranger, un grand travail de correspondance et de documentation, a pris une extension notable sous maints rapports. Les conférenciers du Secrétariat vont visiter les colonies; nos films et nos séries de diapositifs sont réclamés de toutes parts. Nous dépensons des milliers de francs pour le service des journaux, les bibliothèques, le don de l'Almanach Pestalozzi, le service des recrues, etc. La Maison de Vacances des Suisses à l'Étranger au château de Rhazüns est devenue une institution modèle. De généreux compatriotes de l'étranger ont complété cette œuvre au moyen d'une fondation qui nous permet d'accorder de nombreux séjours gratuits ou à prix réduit.

La Commission des Suisses à l'Étranger jouit de la collaboration d'organisations puissantes qui marquent notre étroite liaison avec les forces vives du pays; nous avons notre « Comité de Patronage », qui compte des personnalités influentes appartenant à toutes les régions du pays, à tous les milieux et à tous les partis; d'autre part, le « Groupe Parlementaire pour les questions touchant les Suisses à l'Étranger » compte plus du quart des membres des Chambres fédérales. Quelle autre fraction de notre peuple, à part justement les Suisses à l'Étranger, dénués du droit de vote, pourrait se vanter d'une aussi forte représentation au sein du Parlement. Il ne serait pas possible sans l'appui de ces milieux, sans le contact avec nos représentants diplomatiques et consulaires et avec les hautes autorités de la Confédération, de résoudre les problèmes les plus épineux qui se posent actuellement à nos compatriotes de l'étranger, la question de la réparation des dommages de guerre et celle de la taxe militaire.

Nous devons à la presse suisse un mot de sincère gratitude pour la grande bienveillance avec laquelle elle n'a cessé d'encourager notre œuvre dès le début. Nous la remercions pour l'empressement qu'elle met à informer le public des honneurs décernés à nos compatriotes de l'étranger, des succès qu'ils obtiennent, de leurs multiples travaux et de tout ce qui les touche en général. Nous lui savons gré de la façon dont elle sait apprécier leur œuvre de pionniers et de puissants facteurs du développement de nos relations internationales. Nous aimerions exprimer aussi notre reconnaissance aux journaux suisses de l'étranger, qui, quelques exceptions insignifiantes mises à part, sont certes à la hauteur de nos colonies. Si le présent ouvrage atteint son but, maint lecteur sentira naître en lui le désir de rester en contact suivi avec nos compatriotes de l'étranger. L'« Echo Suisse », la revue mensuelle de l'Organisation des Suisses à l'Étranger (édition Otto Walter, S.A., Olten) est justement là pour le lui permettre. Grâce encore une fois à l'appui moral de milieu officiels et privés du pays, nous avons pu faire, de l'« Echo », une véritable revue digne de figurer à côté des autres publications suisses du même ordre et que certaines organisations étrangères, sœurs de la nôtre, ne laissent pas de nous envier. En 1927, parut notre premier livre des Suisses à l'Étranger, « Ta Patrie », dont l'édition allemande est totalement épuisée et dont l'édition française ne va pas tarder à l'être également. Ce fut le succès de ce livre qui amorça le présent ouvrage. Tandis que le premier était destiné à parler de la patrie absente aux Suisses exilés, le second se propose notamment de parler de nos compatriotes du dehors à ceux qui sont restés au pays, de leur faire connaître quelques-unes de nos colonies et de leurs hommes de mérite. Ce livre doit être de plus, pour les Suisses à l'Étranger eux-mêmes, une sorte de miroir où ils verront se refléter la vie de leurs colonies et la physiologie de ceux des leurs qui se sont illustrés. Leur exemple servira aux Suisses à l'Étranger de leçon et leur révélera du même coup leur propre valeur. « Honneur et fidélité » fut la devise des Suisses qui s'en allaient au loin au service étranger. Nous ne saurions trouver, à l'usage des Suisses qui vivent aujourd'hui au delà de nos frontières, de plus beau mot d'ordre. Qui reste fidèle à soi-même ne peut être infidèle à la patrie, même s'il en a choisi et adopté une autre. Celui qui, tel un Hoeppli, un Theiler, un Ammann, a donné le meilleur de lui-même à sa nouvelle patrie, en honorant du même coup celle qu'il a quittée, est en fait un « Doppelbürger », une gloire du monde civilisé et de l'humanité tout entière.

Bibliographie Suisse.

« L'Illustré » de Noël

Ce beau numéro mérite une mention spéciale, car il est tout parfumé — pour employer une poétique métaphore — de la douce atmosphère de Noël. Ses contes, ses poèmes et nombre de ses illustrations contribuent à cet heureux effet d'ensemble notamment la double page du milieu, fort artistique, où voisinent une splendide « Adoration des Mages » et une émouvante « Fuite en Égypte », cette dernière du peintre Théodore Robert.

Parmi la Presse Suisse

Sous le titre :

Pour le 23^e canton

M. R. Bovet-Grisel écrit dans « La Tribune de Genève » :

« Au milieu de la campagne de dénigrement dont la Suisse est actuellement l'objet par 4 grandes puissances, nous cherchons naturellement par quels moyens nous pourrions le mieux nous défendre. Or, quels meilleurs avocats pourrions-nous trouver que les Suisses émigrés à l'étranger, les citoyens du vingt-troisième canton, comme on a coutume de dire ?

On doit bien convenir que si l'on a coutume de couvrir nos émigrés, en paroles, d'encens et de bouquets de fleurs aux couleurs chatoyantes, les actes de nos pouvoirs publics ne correspondent que rarement à cette phraséologie pompeuse.

Aussi ne faut-il pas s'étonner si une certaine désaffection commence à s'emparer du vingt-troisième canton, qui, à tort ou à raison, craint d'être un peu délaissé par la mère-patrie. Ce sentiment ne laisserait pas de s'accroître sensiblement, voire de prendre des proportions désagréables, si le Conseil national donnait suite à la proposition de sa commission de classer au musée des antiquités le vœu de M. Duft, concernant l'affaire si lamentable des sinistrés de guerre.

La cause des droits des sinistrés de guerre vis-à-vis des États belligérants est d'abord la thèse pacifiste par excellence: son triomphe ne serait-il pas un des meilleurs moyens de faire réfléchir les hommes d'État portés à précipiter les peuples dans des aventures sanglantes ?

Cette cause est en même temps celle du respect de la propriété individuelle; c'est enfin la cause de l'ordre, puisqu'elle oblige les pouvoirs publics à indemniser les victimes des troubles qui peuvent survenir sur le territoire dont ils ont la garde, même si aucune faute directe ne peut leur être reprochée.

Au nom du pacifisme, au nom de la li-

berté individuelle, au nom du maintien de l'ordre, le Conseil fédéral aurait dû considérer comme un devoir — sans parler des intérêts du vingt-troisième canton — de défendre cette thèse envers et contre tous.

Par malheur, en 1922, le gouvernement fédéral se laissa entraîner à signer avec l'Allemagne un traité de conciliation et d'arbitrage qui excluait de la solution arbitrale le seul problème peut-être que connaîtront les relations germano-suisse pendant une génération : celui précisément qui nous occupe aujourd'hui. Du moment que l'on renonçait à s'adresser à l'Allemagne — mise en cause à la suite de réquisitions de produits d'un caractère semi-militaire comme le canton du nord de la France — les gouvernements alliés ne voururent rien payer non plus, ce qui se comprend sans peine aux yeux de toute personne possédant le sens élémentaire de l'équité.

Le souci de la vérité nous oblige à ajouter que, lorsque les Chambres furent saisies du traité avec l'Allemagne, leurs commissions furent averties tout au moins d'une partie des conséquences que pourrait avoir cette clause du traité, et que néanmoins elles l'approuvèrent, entraînant à leur suite les assemblées plénières. La responsabilité du Parlement est donc indiscutable.

Depuis ce moment-là, la cause des sinistrés de guerre suisses fut sérieusement compromise. Nous ne voulons pas examiner ici s'il est encore possible de la faire triompher par une intervention devant la Société des Nations ou la Cour permanente de justice internationale de La Haye. En tout état de cause, les sinistrés de guerre peuvent faire valoir une créance morale et privilégiée vis-à-vis de la Confédération. Et l'heure a sonné pour celle-ci de s'acquitter en belle joueuse, et de voter la plus légitime des subventions dont il ait été question depuis longtemps sous la Coupole.

R. Bovet-Grisel.

La Suisse en 1932

L'année 1931 s'était terminée dans l'atmosphère reconfortante du scrutin du 6 décembre : coupant net la course à l'étatisme et aux folles dépenses, le peuple suisse avait émis, à une majorité écrasante, la loi dite « d'assurances sociales ». Une année s'est écoulée, et l'on peut mesurer la profondeur de l'abîme financier que la Suisse a cotoyé et sur le bord duquel les citoyens ont donné le coup de frein salutaire. Où en serions-nous aujourd'hui sans le vote mémorable du corps électoral ?

En même temps que le referendum, le comité qui avait pris l'affaire en mains avait lancé une initiative en faveur d'une aide immédiate aux vieillards dans le besoin ; au lieu d'aborder de front cet obstacle à sa politique, le Conseil fédéral n'a cessé de tergiverser toute l'année, et, pour gagner du temps, n'a même pas craint de violer la loi : fâcheux exemple donné par un gouvernement qui a pour tâche de faire respecter les textes législatifs !

Mais, devant l'aggravation constante de la situation générale, cette question a bien vite passé à l'arrière-plan. La session du printemps des Chambres a été consacrée presque entièrement à un grand débat d'ordre économique qui s'est poursuivi pendant la session d'été. Les diverses branches de l'activité nationale ayant été touchées les unes après les autres dans leurs œuvres vives par la stagnation universelle, il a fallu venir à leur aide et disposer de nombreux millions pour leur permettre de vivre. Nous n'énumérons pas ici les nombreuses actions extraordinaires de secours entreprises par les autorités fédérales. Rappelons simplement que de l'agriculture à l'hôtellerie, en passant par l'horlogerie, la broderie et les autres industries d'exportation, ce fut un défilé ininterrompu dans des conférences convoquées par le gouvernement ou au Parlement.

Subsides, subventions, fut le refrain de 1932. Toute notre armature économique est ainsi devenue artificielle. Dans une crise normale, les organismes économiques qui ne sont pas sains techniquement ou financièrement disparaissent automatiquement, et l'assainissement opéré, les affaires peuvent reprendre avec un nouvel élan. Cet assainissement ne se produisant que de façon très partielle en raison des secours accordés, la crise risque de se prolonger d'autant plus, et la reprise aura d'autant plus de peine à commencer. Seul le commerce paraît abandonné lui-même, et les restrictions d'importation, destinées à donner du travail aux ouvriers de l'industrie, ont de fâcheuses répercussions sur le négoce.

Le régime du blé, de provisoire qu'il était jusqu'ici, est devenu définitif en raison de la mise en vigueur de la loi d'application du principe constitutionnel adopté par le peuple : il coûte fort cher, mais a l'avantage d'assurer au paysan une recette qui lui permet de vivre, et de contrecarrer ainsi le mouvement de dépopulation des campagnes. Mise en œuvre, également, de la loi sur l'alcool, dont les normes constitutionnelles avaient été précédemment ratifiées par les électeurs. Celle-ci, loin de coûter, rapportera au contraire de jolies sommes à la Confédération tout en consacrant une œuvre d'hygiène publique.

En juillet, au cours d'une session extraordinaire, fut décidée la création d'une caisse de prêts de la Confédération. En septembre, les salaires des employés fédéraux furent à l'ordre du jour : le coût de la vie ayant sensiblement diminué (12 à 15 0/0) depuis la date de la mise en vigueur du statut des fonction-

naires, une readaptation apparut nécessaire. On se souvient des orages qu'elle provoqua ; finalement, refusant d'aller aussi loin que le gouvernement, les Chambres votèrent une réduction de 1/2 0/0 qui sera vraisemblablement soumise au verdict populaire par la voie du referendum.

D'autres économies ont été décidées au cours de la session d'hiver : diminution de toutes les subventions budgétaires pour 1933, diminution proposée par le Conseil fédéral et acceptée par les députés sans aucun accroc. Pour 1934, on ira plus loin, en allégeant aussi les subsides réguliers prévus par la loi. A signaler, d'autre part, une première réduction des charges militaires, réduction qui ne nuira pas à la défense nationale.

1932 fut la dernière année de perception de « l'impôt fédéral de guerre ». Personne, sauf le fisc, ne pleurera ce sort. Aura-t-il un successeur démagogique sous la forme de « l'impôt fédéral de crise » que propose, par voie d'initiative populaire, le parti socialiste ? A cette question c'est le peuple qui répondra lui-même, et l'on peut prévoir que ce problème sera au centre des préoccupations de l'année qui s'en vient. Déjà se forment, pour et contre ce mouvement d'extrême-gauche, des comités d'action qui prochainement seront aux prises, les groupements nationaux s'opposant aux groupements socialistes.

La cohésion qui a trop souvent manqué entre les partis d'ordre s'est enfin manifestée de façon saisissante, à propos des troubles de Zurich et de Genève, au cours de la session de décembre. Plus net, plus catégorique encore que le gouvernement, le Parlement dans sa très grande majorité a réclaté des mesures de précaution destinées à éviter le retour de mouvements séditionnels. Il s'est inspiré de l'idée qu'il vaut mieux, quand on le peut, prévenir que sévir, et qu'il convient, par conséquent, de reviser les lois désuètes qui datent des années 1850 et qui ne répondent plus à la situation présente. Ce sera la première tâche de nos autorités législatives en 1933, en même temps que les autorités judiciaires auront à liquider le passé de 1932.

A ce propos, signalons l'élection de trois nouveaux juges fédéraux, MM. Studer, de Zurich, Guéz, de Lausanne, et Jean Rossel, du Jura bernois, en remplacement de MM. Brodbeck et Rambert, décédés, et Virgile Rossel, démissionnaire. Important mouvement également dans notre corps diplomatique : M. Rüfenacht s'étant retiré, M. Dinichert l'a remplacé à Berlin ; son successeur comme chef de la division des affaires étrangères est M. de Stoutz, qui a transmis la légation de Madrid à M. Egger ; celui-ci quittant Buenos-Ayres, M. Traversini est parti de Tokio — où M. Daeniker sera chargé d'affaires — pour la capitale de la République Argentine. D'autre part, M. de Salis, démissionnaire, ne tardera pas à être remplacé à Bucarest par M. Weck.

1932 a consacré le triomphe, à la Haye, de la thèse suisse dans l'affaire des zones ; par 6 voix contre 5, la Cour permanente de Justice a donné raison à l'avocat de la Confédération, M. Paul Logoz.

Au moment où se termine une année sombre, tout pronostic sur la nouvelle année serait fragile : ce qui est certain, c'est qu'elle exigera de chacun beaucoup de compréhension pour les autres, beaucoup d'énergie et beaucoup du bel optimisme qui a déjà permis à la Suisse de traverser des périodes encore plus critiques.

Journal de Genève

J. M.

Les livres

ALMANACH PESTALOZZI 1933. — L'Almanach Pestalozzi 1933 (agenda pour la jeunesse) impatientement attendu chaque année, vient de paraître. Cet ouvrage est l'un des meilleurs, sinon le plus intéressant de ceux qui sont destinés à la jeunesse scolaire de la Suisse. Paraissant dans les trois langues nationales, ce petit livre de poche, composé et imprimé avec le plus grand soin sous la direction d'un homme qui a voulu, sans aucun égard aux intérêts d'ordre commercial en faire une perfection du genre, est certainement un excellent trait d'union entre les élèves des diverses régions de notre pays.

Tous ceux qui s'intéressent à des enfants sont sûrs, en faisant cadeau de l'Almanach Pestalozzi à leurs jeunes amis, de leur causer le plus grand plaisir ; chaque année, des milliers d'écoliers l'attendent avec joie, car l'Almanach Pestalozzi est considéré à juste titre, depuis sa création, comme le vade mecum sans rival des écoliers et des écolières de notre pays, auxquels il offre, sous une forme aimable, une variété inépuisable de faits et d'idées.

Ce précieux petit livre sera leur compagnon pendant toute l'année scolaire, et la recherche des solutions des concours, qui sont dotés de nombreux prix, sera pour eux un très agréable divertissement.

Le Tango Argentín
le plus langoureux créé à ce jour.

Canta Chiquita

dansé dans le monde entier

Vous pourrez l'entendre chez vous admirablement enregistré sur disque

“His Master's Voice”

SALONS D'AUDITIONS ET DE VENTES :

K. Fr. VOGEL - W. & E. VOGEL & Co. Successeurs

ALEXANDRIE :
28 Rue Chérif

LE CAIRE :
16, Rue Maghraby

HELIOPOLIS :
10, Boulevard Abbas

PARLOPHON



Hubermann
Spiwakowski
Piccaluga
Gabré
Armstrong
Edith Lorand

Sur Disques PARLOPHON

Prix d'occasion

25 % P.T. 9.—

30 % » 15.—

Phonos Paillard
Fabrication Suisse

En vente chez :

SILBER RADIO

7, Rue Fouad 1er. — Tél. 70-90

ROBERTS, HUGHES & Co.

ALEXANDRIE — LE CAIRE

Agents généraux pour l'Égypte de la Maison universellement connue :

Mappin & Webb Ltd. de Londres

exposent actuellement un riche assortiment d'orfèvrerie
en argent et métal argenté

Vos cadeaux

chez ERCUIS

15, Rue Chérif Pacha :: ALEXANDRIE

22, Rue Kasr-el-Nil :: LE CAIRE

La Maison du bon goût
au meilleur prix

LES RADIOS

NORA

contentent les plus difficiles

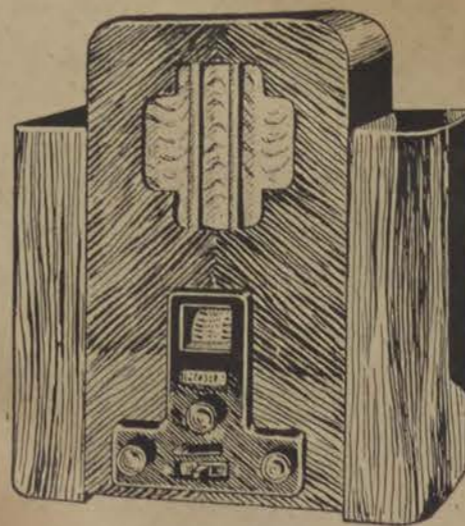
En vente

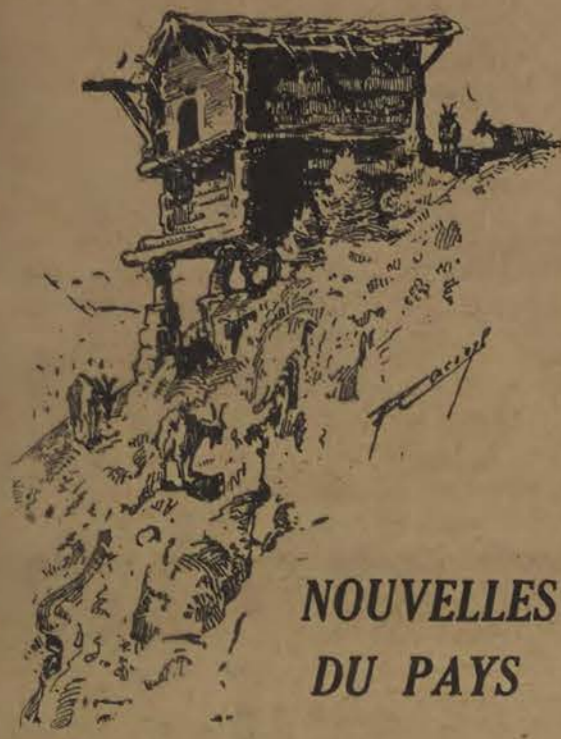
chez CALDERON

LE CAIRE : 118, Rue Emaç El Dinc.

ALEXANDRIE : 18, Rue Chérif Pacha.

Facilités de paiement





**NOUVELLES
DU PAYS**

En l'honneur de M. Schulthess.

Le groupe radical des Chambres fédérales a organisé le 20 décembre, une manifestation en l'honneur de M. Schulthess, conseiller fédéral élu pour la quatrième fois président de la Confédération et membre au Conseil fédéral depuis 20 ans. Les conseillers fédéraux, Haebelin, Meyer et Pilet y participaient. Des discours ont été prononcés par M. Schubach, M. Fazan, conseillers nationaux; M. Bertoni, conseiller aux Etats et von Moos, conseiller national, qui ont parlé successivement en allemand, en français, en italien et en romanche. M. Pilet-Golaz, conseiller fédéral a présenté les félicitations de ses collègues. M. Schulthess a remercié pour les marques d'amitié qui lui ont été témoignées. Il a rappelé brièvement la situation politique, relevé la nécessité de la légalité et ajouté que la défensive ne suffit plus, mais qu'il faut réaliser des œuvres positives. Il a exprimé le désir de constituer un front de toutes les personnes raisonnables.

La lutte contre le chômage.

Selon le « Berner Tagblatt » le gouvernement bernois est en train d'élaborer un plan d'ensemble, portant sur plusieurs millions de francs et destiné à lutter contre le chômage. Le gouvernement bernois est d'avis selon ce journal, que la situation s'aggravera l'an prochain dans l'industrie du bâtiment et que la crise qui sévit surtout dans le Jura et l'Oberland se fera sentir dans toutes les autres parties du canton. Ce plan offrira des possibilités d'occupation, notamment dans les services de voirie, de remaniements parcellaires, d'améliorations foncières, de corrections de cours d'eau, etc.

C'est par la Caisse bernoise de crédit, à laquelle le canton peut participer, jusqu'à concurrence de 30 millions de francs que le plan sera financé.

La Confédération s'assure...

Le Conseil fédéral a approuvé une convention entre la Confédération et un certain nombre de compagnies d'assurance-accidents et responsabilité civile (assurance spéciale prévue à l'art. 55 de la loi fédérale sur la circulation des véhicules à moteur et des cycles du 15 mars 1932).

La convention entrera en vigueur le 1er janvier.

Une nouvelle route

La nouvelle route de Pierre-Pertuis vient d'être ouverte à la circulation. Au cours de la cérémonie, à Sonceboz, M. Boesiger, conseiller d'Etat, a prononcé un discours. Longue de deux kilomètres environ et large de sept mètres, cette route est destinée à supprimer les difficultés du trafic par le col du même nom, a été presque entièrement construite par des chômeurs au cours de ces dix-neuf derniers mois. Elle a coûté 800.000 francs en chiffre rond.

L'index suisse du coût de la vie.

L'indice suisse du coût de la vie établi par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, s'est encore abaissé de 0,5 p. 100 de fin octobre à fin novembre. Calculé à l'unité près, il situait à 135 (juin 1914 = 100) à la fin de novembre 1932, contre 136 à la fin du mois précédent et 147 à la fin de novembre 1931. Cette nouvelle baisse provient de diverses denrées alimentaires, notamment du lait et du beurre. Bien que le prix des œufs ait subi une baisse de 1 p. 100 sur le mois précédent, il se situait à 122 à la fin de novembre contre 123 à la fin du mois précédent et 137 à la fin de novembre 1931.

La main d'oeuvre étrangère.

Le nombre total des autorisations d'entrée et des permis de séjour à la main-d'oeuvre étrangère durant le troisième trimestre de 1932, est sensiblement inférieur à celui de la période correspondante de l'an dernier.

Le nombre des autorisations délivrées est de 8358, dont 7957 accordées à des étrangers qui ont une occupation professionnelle, alors que, pour la même période de 1931, il était encore de 17.000. La diminution a été particulièrement sensible dans les permis de séjour pour ouvriers saisonniers et le personnel des hôtels de même que dans les autorisations d'entrée (trafic frontalier). Les autorisations pour un séjour prolongé accordées à des étrangers ayant une occupation professionnelle ont, par contre, peu diminué. Le nombre des autorisations pour les trois premiers trimestres de l'année courante s'élève à 55.010 (90.700 l'an dernier et 79.595 en 1930).

Le Conseiller Nicole est remis en liberté provisoire.

On a remis provisoirement en liberté, pour raison de santé, le conseiller national Nicole, qui avait été arrêté à la suite des incidents qui se sont produits le 9 novembre dernier à Genève.

L'enquête sur l'émeute est terminée.

Le juge d'instruction fédéral a terminé l'essentiel de l'enquête relative aux événements du 9 novembre. Il s'est rendu à Neuchâtel pour rédiger son rapport au ministère public fédéral, rapport qu'il espère remettre au début de janvier.

Restent en détention : les prévenus sur lesquels pèsent des charges incompatibles avec la mise en liberté provisoire avant la remise du dossier au procureur général de la Confédération.

A savoir : M. Léon Nicole, conseiller national et député socialiste, ainsi que les communistes Auguste Cornu, Jules Davilet, Robert Mégevand, Auguste Milliason et Pinggera, ce dernier seul étranger.

Par contre, une instruction par contumace a été ouverte contre Lucien et Pierre Tronchet et Francis Lebet.

Le nouvel instructeur d'arrondissement de la 1re division.

Le Conseil fédéral a désigné en qualité d'instructeur d'arrondissement de la 1re division, le colonel d'état-major général Ernest Léderrey. C'est une excellente nomination.

Le successeur du colonel Schibler est né à Grandvaux en 1881, et suivit les cours de la Faculté de droit de Lausanne. Il y porta la casquette de Zofingue.

Attiré par la carrière militaire, il avança rapidement en grade, accomplissant des stages à l'étranger; Allemagne, Angleterre, chef de mission en France.

Lieutenant-colonel dès 1920, il commanda deux ans le beau régiment d'infanterie 7 fribourgeoise. Il fut aussi délégué de la Croix-Rouge en Allemagne, en Pologne, en Russie, en Turquie, en Hongrie. Il accomplit de longs temps de service à l'état-major général et résida quelques années à Lucerne, attaché à la 4e division.

Promu colonel le 31 décembre 1927, M. Léderrey a dirigé en dernier lieu plusieurs écoles de recrues de la 1re division. On sait qu'il commanda la place de Genève pendant les émeutes de novembre 1932.

Connu comme historien militaire, le colonel Léderrey a pris une part importante à la publication de l'ouvrage monumental consacré à l'Armée suisse et dont nous avons rendu compte il y a trois ans. On lui doit aussi de nombreux articles sur des problèmes de l'instruction et sur le combat.

Le Conservatoire hérite d'une petite fortune.

M. Max E. Porret, qui vient de mourir à Neuchâtel, a institué par testament le Conservatoire de musique de Neuchâtel unique héritier de la petite fortune qu'il a laissée. M. Porret n'avait pas de parents en ligne directe.

La crise dans l'horlogerie

Au moment où s'établissent les budgets et où les mesures économiques et de restrictions s'imposent, il n'est pas superflu de consulter les chiffres qui établissent la situation actuelle. On pourra peut-être trouver dans l'exposé de notre misère la volonté de consentir aux sacrifices nécessaires, d'une part pour réduire les dépenses, d'autre part pour venir en aide aux victimes les plus gravement atteintes par la crise.

En ce qui concerne l'industrie horlogère, on constate le mieux l'état de dépression de cette branche de notre activité nationale, par les statistiques des bureaux de contrôle des boîtes en métal précieux, or, argent et platine. Dans les trois derniers mois écoulés, il a été poinçonné au total : en septembre 39.960 boîtes, en octobre 49.295, en novembre 45.487. Les chiffres correspondants de 1931 étaient de 75.745 en septembre, de 75.775 en octobre et de 50.508 en novembre. C'est dire que depuis l'an dernier, qui était déjà la plus mauvaise année depuis le début du siècle, la situation s'est encore aggravée.

Pour fixer les idées et donner quelques termes de comparaison, rappelons encore quelques chiffres. En 1931, le total des boîtes contrôlées n'a atteint que le chiffre de 753.000. En 1930, année de crise déjà, ce total avait encore été de 1.600.000 boîtes environ. La baisse était donc de 1930 à 1931, de plus de 50%. Mais il y avait déjà eu baisse sur l'année précédente 1929, puisque le total de 1929 était de 2.500.000 boîtes contrôlées. La chute de 1929 à 1931 va donc de 2.500.000 à 750.000. Or, le résultat de 1929 n'était nullement, brillant, pas même moyen et normal puisque, au cours des 30 dernières années, le total des boîtes contrôlées a souvent atteint et dépassé 3 millions. Il fut même en 1906, 1918 et 1919, de 4 millions et plus.

Comme l'année 1932 arrivera péniblement à 400.000 boîtes contrôlées, on peut mesurer la chute vertigineuse entre les bonnes années de 4 millions de boîtes fabriquées et vendues en une année et les misérables 400.000 boîtes de 1932. C'est une chute de 10 à 1, qui implique une réduction de travail et de gain de 90%.

Que ceux qui se plaignent de voir leurs ressources diminuées de 7 ou 10% comparent et réfléchissent. *Caveant consules!*

Les referendums de 1933.

Le comité d'action qui englobe les organisations de l'Union syndicale, de l'Union fédérative et du parti socialiste suisse, a approuvé la décision de l'assemblée des délégués de l'Union fédérative du personnel des administrations et entreprises publiques de lancer un referendum contre la loi sur la réduction des salaires.

La communauté d'action nationale pour la défense économique de salariés annonce également un referendum contre la loi sur la diminution des traitements du personnel de la Confédération, étant donné : 1o que la baisse systématique des traitements porte atteinte à des intérêts vitaux ; 2o que cette mesure doit être considérée comme le signal d'une baisse nouvelle et générale dans les autres entreprises publiques et privées ; 3o que la politique de déflation résultant de ces tendances est particulièrement injuste et périlleuse pour les moins fortunés de toutes les classes de la population.

Cours de répétition en 1933.

Le Département militaire fédéral a approuvé le tableau des écoles pour 1933.

La première division fera donc l'année prochaine des cours de répétition par détachements ; la deuxième division aura des manœuvres ; la troisième division aura des cours par brigades ; les quatrième et cinquième divisions des cours de division et la sixième division des cours de répétition détaillés.

Au 2e corps d'armée.

Conformément à l'arrêté fédéral du 23 décembre 1932, le colonel Robert Hartmann jusqu'ici commandant de la brigade d'infanterie de montagne 9 est libéré de ce poste et est transféré dans le corps de l'état-major général.

Le colonel Hartmann vient d'être nommé, au 1er janvier 1933, chef d'état-major du deuxième corps d'armée placé sous le commandement du commandant de corps d'armée Guisan.

L'affaire Riedel-Guala devant la Cour de cassation.

Devant la Cour de cassation se sont déroulés les débats de l'action en nullité des époux Riedel-Guala contre le jugement de la Cour d'assises du 18 décembre 1931 à Berthoud. Le jugement déclarant les époux Riedel-Guala non coupables d'empoisonnement, mais les condamnant pour avortement, respectivement complicité. De plus, le Dr. Riedel avait été déclaré coupable d'avoir violé la loi sur l'exercice de la médecine.

L'actuelle Mme Riedel-Guala obtint une indemnité de 23.000 fr. moins 9.000 fr. soit 15.000 ; M. Riedel obtint 38.000 fr. moins 2.000, soit 36.000 fr. L'action en nullité porte sur le montant des indemnités et demande de modifier le jugement en ce sens que lui soit ôté son caractère équivoque.

Les questions préalables posées par le plaignants ont été en partie approuvées. En conséquence, la plainte en nullité déposée par le procureur est rejetée. Au cours des débats, les représentants des plaignants ont demandé la modification du jugement de Berthoud qui laisse peser des soupçons injustifiés.

Le jugement se rapportant à la violation des devoirs de médecin et au retrait de la patente doit être modifié, ainsi que le taux de l'indemnité qui a été arbitrairement par le jugement de Berthoud.

Le procureur général a demandé de rejeter la demande en nullité sur tous les points pour insuffisance de faits.

La Suisse à l'Etranger

A Lisbonne

M. Charles Egger, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Suisse à Madrid, qui a présenté récemment ses lettres de créance à M. Alcalá Zamora, est parti pour Lisbonne où il rendra visite au président de la République afin d'entrer en fonctions au Portugal où il est également accrédité.

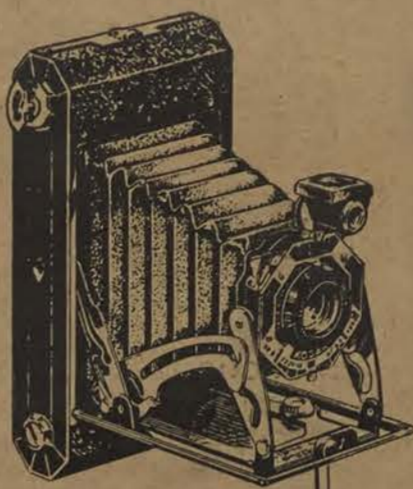
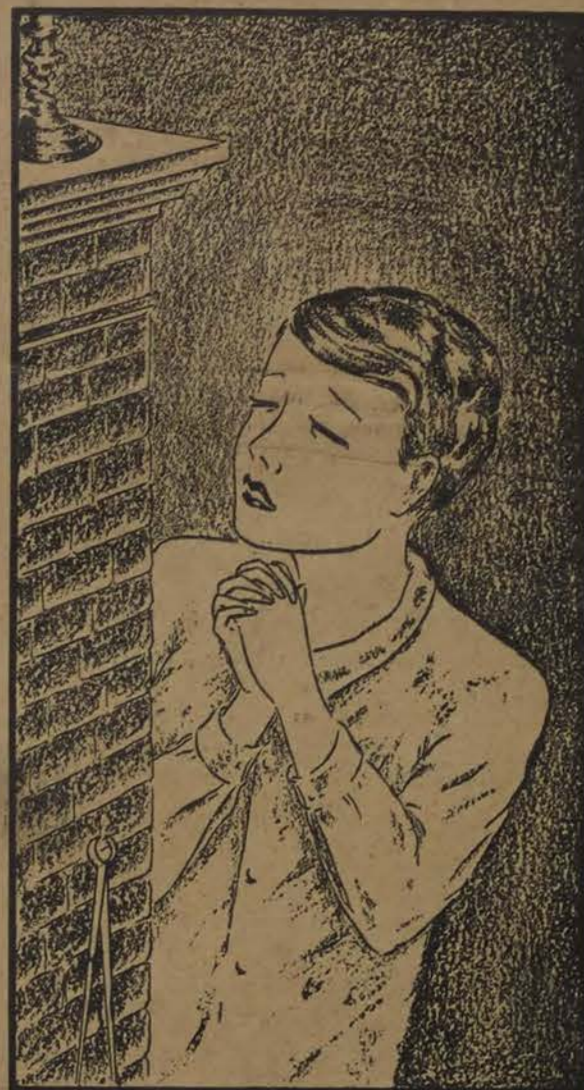
Le « Times » et la cartographie suisse.

Nous avons exposé, au cours de l'été dernier, le grand projet à l'étude pour la confection d'une nouvelle carte de la Suisse destinée à remplacer la carte Dufour et la carte Siegfried. Le *Times*, qui porte toujours un vif intérêt aux choses helvétiques, consacre un article de fond à cette question, article dans lequel il rend hommage à la science cartographique suisse ; il explique à ses nombreux lecteurs qui sont des admirateurs de nos Alpes toute l'importance pour les ascensionnistes, de ce projet fédéral, et fait le plus vif éloge des essais déjà tentés pour certaines régions de notre pays.

Les Suisses en Roumanie.

Ainsi que nous l'apprenons, un grand nombre de Suisses établis en Roumanie ont reçu subitement l'ordre de quitter le pays dans un délai très court en raison de la crise sévissant sur le marché du travail. La plupart d'entre eux étaient fixés depuis de longues années en Roumanie. La légation de Suisse à Bucarest a entrepris immédiatement des démarches à ce sujet et a obtenu du gouvernement roumain l'assurance qu'il accueillera toute réclamation reconnue fondée et annulera les décisions qui se seront avérées injustifiées. La police a été avisée de ne prendre aucune mesure à l'égard de nos compatriotes avant que chaque cas particulier ait fait l'objet d'un nouvel examen.

Oh! je voudrais tellement avoir un Kodak !



**KODAK SIX-20
P.T. 275**

Ce modèle est non seulement la création la plus moderne au point de vue construction et précision, mais aussi, avec ses belles lignes rehaussées de nickel et d'émail noir, une vraie pièce d'art d'une élégance et d'une beauté parfaites.

Papa Noël ! donne moi un Kodak... ce serait mon plus beau cadeau. Que de fois, dans mes excursions, pendant les vacances et même à la maison j'aurais eu l'occasion de prendre de belles photos. Et puis, un Kodak est facile à manier, je suis certain de réussir des photos aussi jolies que celles qui ont gagné les concours et je conserverai toujours dans un grand album.

"KODAK"

Nous annonçons

avoir confié notre représentation pour **Le Caire** à **Monsieur Walter G. Maurer**

4, rue Madabegh B. P. 1999 - Tél. 54428

qui est autorisé à s'occuper de tous genres d'assurances que nous traitons

Reinhart & Co., Alexandrie

Département Assurances

B. P. 997 - 7, rue Adib - Téléphone 4797

Agents Généraux pour l'Egypte de :

The London Assurance
Continental Insurance Company de New York
Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
"Winterthour" Société d'Assurance sur la Vie

Commissaires d'Avarie et Dispatchers de :

The London Assurance
The British Law Insurance Company Ltd.
American Foreign Insurance Association
Marine Office of America
S. D. McComb & Co., Inc. (New York)
The Federal Mutual Insurance Company of Australia Ltd.
Helvetia General Insurance Company of St. Gall

Assurances : Incendie, Automobile et Motocyclette, Accidents Personnels, Accidents Collectifs d'entreprises commerciales et industrielles, Responsabilité Civile, Vie et Rentes, Maritime, Fluviale, Vol, Tremblement de Terre, Loyer.

LA BOULANGERIE DE LUXE

à l'honneur d'aviser ses fidèles clients que ses locaux seront prochainement transférés à la Rue NABI DANIEL en face de l'Ancien Magasin

Elle recommande tout particulièrement ses spécialités helvétiques telles que :

Basler Leckerli, Anisbrötli, Brünslis, Mailänderli, etc.,

et se rappelle au bon souvenir de la Colonie suisse

Mme. Vve. AICHELIN

Suisses d'Egypte, pour un beau cadeau, adressez-vous au :

studio suisse racine

13, Rue Stamboul

PETIT GRUYÈRE AUTHENTIQUE

NESTLÉ
le doyen des
laits suisses

NESTLÉ
Préparé en Suisse suivant la formule
originale de l'Inventeur

EN VENTE PARTOUT

Banque Belge et Internationale en Egypte
Société Anonyme Egyptienne, autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929.
Capital souscrit L.E. 1.000.000 = Capital versé L.E. 500.000
Siège Social au Caire : 45, rue Kasr el Nil.
Siège d'Alexandrie : 10, rue Stamboul
Correspondants dans les principales Villes du Monde. — Traite toutes les opérations de Banque.
La Banque Belge et Internationale en Egypte a repris les Succursales Egyptiennes de la Banque Belge pour l'Etranger. Elle a été fondée sous le patronage d'un groupe de Banques européennes et américaines importantes, parmi lesquelles figure la Banque Commerciale de Bâle.

Banque Commerciale de Bâle
Zurich BALE Genève
Capital-actions entièrement versé et réserves Fr. 133.500.000
Toute opérations de banque aux meilleures conditions.
Affiliation en Egypte : BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE
Représentant à Alexandrie : R. L. DELAQUIS

HOME INTERNATIONAL
DES AMIES DE LA JEUNE FILLE
Rue Sultan Abd-el-Aziz Mazarita, — ALEXANDRIE

PENSION POUR JEUNES FILLES
PRIX : P.T. 10 à 25 par jour suivant la chambre
Proximité de la mer. Tél. 2056 En Ville
Bureau de Placements ouvert tous les jours de 10-12 a.m., sauf le Jeudi et le Dimanche

SOCIÉTÉ SUISSE
pour la Construction
de Locomotives et de
Machines
WINTERTHUR

Moteurs Diesel
S.L.M. Winterthur
verticaux et horizontaux
Moteurs à Gaz
et Gazogènes
"S.L.M. Winterthur"
Compresseurs rotatifs
et Pompes à vide
"S.L.M. Winterthur"

Installations fixes
et transportables

Installation de Moteur Diesel S.L.M. WINTERTHUR.

Agents exclusifs : **The Egyptian Engineering Stores**
Siège Social : ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli
B.P. 43. — Téléphone : 3508, 355. — Adres. Télég. : AZIZ
Branches : Le Caire, Assiut, Jaffa. (Palestine)

National Bank of Egypt
Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898
avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.
Capital : Lstg. 3.000.000
Réserves : Lstg. 2.950.000
SIÈGE SOCIAL : LE CAIRE. — SUCCURSALE : ALEXANDRIE
Agences dans toutes les villes principales de l'Egypte et du Soudan.
Agence de Londres : 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

BANQUE MISR S.A.E.
LA BANQUE MISR FAIT TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
Siège Social - Le Caire, 18, Rue Emad el Din
Succursales et Agences dans toutes les principales villes d'Egypte
En France : BANQUE MISR (France) 103, Rue des Petits-Champs et 24 Place Vendôme Paris
Correspondants dans le Monde entier

Sociétés créées sous les auspices de la BANQUE MISR :

1. Banque Misr, France
2. Imprimerie Misr
3. Société Misr pour le Commerce et l'égrénage du coton
4. Société anonyme Egyptienne pour l'industrie du papier
5. Société Misr pour le transport et la navigation.
6. Société Misr pour le théâtre et le cinéma
7. Société Misr pour la filature et le tissage du coton
8. Société Misr pour le tissage de la soie
9. Société Misr pour le lin
10. Société Misr pour les pêcheries

CREDIT LYONNAIS
CAPITAL ET RESERVES
Fcs 1 MILLIARD 208 MILLIONS
1400 SIÈGES
AGENCES EN EGYPTE
ALEXANDRIE - LE CAIRE - PORT-SAID
Agences ou correspondants dans le MONDE ENTIER

Le coin du sourire

Un sport national : Le Jass

Quand un brave Helvète arrive à l'âge de raison (c'est-à-dire quand il perd l'envie de faire des bêtises sans cesser d'y penser) quand il désire assoier sa réputation de bon époux, d'excellent père et de citoyen dévoué, il devient urgent pour lui de s'initier aux mystères du démocratique jeu du jass.

J'ai débuté l'autre jour, trop tard, hélas! guidé dans mes pas chancelants par les conseils de généreux protecteurs. Les Jeux de cartes, où l'habileté et l'expérience corrigent quelquefois le hasard, ne sont pas si vains, ni si simples qu'un peuple de profanes se l'imagine. On ne joue pas de l'éventail de ses neuf cartes aussi aisément que les jeunes filles des bals blancs, s'il en reste, ne jouent du leur. Il faut de la mémoire, du sang-froid, un beau tempérament de calculateur, un grand sérieux et un coup de poing solide. Il faut savoir battre les cartes et brutaliser les tables.

Il faut aussi pouvoir expliquer ses coups, surtout quand il sont inexplicables, sous peine de disqualification. Quand on vous demande brusquement, d'une voix aigre et polie : « Pourquoi diable jouez-vous cet as ? », il est absolument indispensable de ne pas étaler une candeur naïve. Un air surpris ou légèrement abruti produit le plus mauvais effet. Il faut toujours posséder quelques bonnes raisons et les plus compliquées sont les meilleures.

On peut répondre avec désinvolture en fournissant les chiffres et des statistiques, en jonglant avec la théorie des erreurs et le calcul des probabilités. On reprend le problème dans son essence, on précise les positions, on assigne le destin à des raisonnements irréfutables, on discute les variantes possibles, on détruit méthodiquement toutes les hypothèses en ne laissant debout que la sienne. C'est un des procédés. Il demande de la science et de l'habitude. Mais là comme ailleurs, il y a deux écoles, et l'on peut aussi, si l'on a commis une erreur grave, s'enfermer dans un silence altier; le silence de l'homme qui connaît la vie et ses petites et qui juge inutile de se disculper devant un tribunal d'incompétents.

Le truc n'en impose pas toujours. Il arrive que les partenaires se fâchent, surtout s'ils y sont de quarante sous. On est alors abreuvé de reproches et de recommandations pour la prochaine fois. On baisse la tête avec un gémissement de désespoir et l'on se jure de veiller sérieusement au grain. Quand la prochaine fois arrive, on repasse dans son cœur tous les avertissements reçus, puis, triomphalement, on joue comme on vous l'a indiqué.

Je n'aime pas les exagérations, mais neuf fois sur dix, votre coup provoque un concert de vociférations. On vous meurt d'insinuations abominables et l'on vous démontre noir sur blanc que : « Vu que le roi n'était pas tombé, vu qu'il restait encore trois piques, deux cœurs, le sept d'atout, le valet de carreau et un gros trèfle, il fallait de toute évidence jeter le valet de carreau, garder l'atout pour empêcher le roi de... etc., etc. » Et l'on ajoute : « Un enfant aurait compris ça ! »

Vous écoutez, ouvrant de pauvres yeux de bête traquée, vous vous écriez gentiment : « Oh! mais oui, suis-je assez bête! » et vous n'y comprenez rien du tout.

Ce n'est évidemment pas une raison pour désespérer, mais il serait déplacé de se faire trop d'illusions. On arrive, avec de la patience, de l'entraînement et une intelligence moyenne, à devenir un joueur acceptable. Mais on naît excellent joueur de jass comme on naît artiste. Et là encore il faut du métier, il faut développer ses dons jusqu'à la virtuosité.

Si vous voulez, au soir de votre vie, mériter le titre de jasseur incomparable, commencez très jeune. Mes plus brillants camarades, à ce point de vue, ceux qui infailliblement ne paient plus jamais un seul de leurs cafés-crèmes, ont fait leurs débuts sur les bancs du collège, pendant les leçons de grammaire française. Ils n'ont pas eu, certes, à le regretter. J'es-saie de rattraper le temps perdu, mais sans grand succès. Oh! ce n'est pas qu'on soit méchant pour moi! Au contraire. On me manifeste même une sorte de compassion attendrie: Je suis l'homme du district qui joue le plus mal au jass. Ça correspond presque à une situation.

Tout de même, je sens qu'on me considère un peu comme un suspect. Et de ce fait, mes opinions sont sujettes à caution, mes idées manquent de poids et mes discours d'assurance.

Je vous le dis en vérité, Compatriotes, mes frères, qui désirez acquérir un bon renom et une inattaquable réputation, sachez jouer au jass.

Car nous avons au moins cinq sports nationaux : Le tir, le chant, le cortège, l'éloquence et le jass.

Jean Peitrequin.

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto
Société Anonyme Egyptienne
Capital souscrit L.Eg. 1.000.000
" versé " 500.000
" Réserve ordinaire " 27.000

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ALEXANDRIE
Sièges : ALEXANDRIE - LE CAIRE | Succursales : DAMANHOUR - MANSOURAH
Agences : BENI-MAZAR, BENI-SOUËF, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, SOHAG, TANTAH, ZAGAZIG.

Bureau Cotonniers : ABOU-KERKAS - ABOUTIG - BENHA - B. BEH - DEIROUT
FACHN - FAYOUM - GUIRGUEH - KAFR EL ZAYAT - MELLAOUI - TAHTA.

FONDÉE PAR LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA, MILAN
Capital Lit. 700.000.000 — Réserves Lit. 580.000.000
Toutes opérations de Banque en Egypte et à l'Etranger. Service spécial de Caisse d'Epargne en Livres Italiennes et Livres Egyptiennes.
EMISSION DE "TRAVELLERS' CHECKS" (Chèques pour voyageurs) de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA, New-York.

The Land Bank of Egypt
BANQUE FONCIÈRE D'EGYPTE
Société Anonyme Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905.
Siège Social à ALEXANDRIE
CAPITAL Lstg. 1.000.000. — RÉSERVES & PROVISIONS Lstg. 805.000
Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. — Acquisition de créances hypothécaires.
Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.

La Bâloise
Compagnie d'Assurances contre l'Incendie
Une des plus anciennes
Compagnies Suisses, Etablie en 1863

Agents Généraux pour l'Egypte :
R. OTT & Co.
3, Rue Pirona - Alexandrie - B.P. 88
Rue Emad El Dine Imm. "T"
Le Caire - B.P. 41.
Sous-Agence à Port-Saïd :
DENIS N. MARKETOS
12 rue Ismail.

CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN
(Société Anonyme Suisse)
CAPITAL : Francs. S. 2.250.000.
OBLIGATIONS : Francs. S. 5.000.000.

SIÈGE ADMINISTRATIF..... 6, Rue Chérifein (Le Caire)
SIÈGE SOCIAL..... 16, Rue de Hollande (Genève)

AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS
AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

Comptoir des Ciments
Société Anonyme des CEMENTS D'EGYPTE, Société Egyptienne de CIMENT
PORTLAND, Tourah et SOCIÉTÉ de CIMENT PORTLAND de Hélovan
Siège Social : LE CAIRE, Rue Madabegh No. 30, B.P. 844.
Téléphones Ataba 46023-46024-46025
Bureau à ALEXANDRIE, Rue Abou Dardar No. 5. — B.P. 397
Téléphone A. 5589

Ciment Portland Artificiel — Garanti conforme aux exigences du British Standard Specifications for PORTLAND CEMENT ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien —
CIMENT SPÉCIAL A HAUTE RÉSISTANCE
PRODUCTION ANNUELLE : 400.000 TONNES

Banco Italo-Egiziano
Société Anonyme Egyptienne
Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000
Siège Social et Direction Générale : ALEXANDRIE

Filiales : Alexandrie, Le Caire, Benha, Béni-Mazar, Béni-Souef, Fayoum, Mansourah, Mit-Ghamr, Minieh et Tantah.

Toutes les opérations de Banque
Service de Caisse d'Epargne en Livres Egyptiennes et en Lires Italiennes.

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200
1er versement P.T. 210. Et 11 mensualités de P.T. 90
CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730.
1er versement P.T. 125. Et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.
Rue Isaac El Nadim No. 4. — ALEXANDRIE

Pour tous vos achats de Papiers
d'Emballage, d'Impression & Cartons en tous genres
Adressez vous à la maison,
Elie Banoun & Max Feigenbaum
Tél. 18-12 Rue Mancini No. 6 (derrière l'Eglise Maronite) B.P. 1167
VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL
Prix déflant toute concurrence
Adresse Télég. : BULWARK

Société Misr pour l'Exportation du Coton
(EX LINDEMANN)
ALEXANDRIE
Rue Stamboul, Immeuble Banque Misr
Boîte Postale 357
Adresse Télégraphique : "MILCOTON"

Correspondants :
LINDEMANN & Co.
Dresde (Saxe) Wienerstrasse, 40
Agents Généraux pour le Continent :
MERKLE & Co.
Bâle (Suisse) Käufhausgasse, 2

En Egypte

Sa Majesté le Roi visite l'Ecole Royale Polytechnique

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, Sa Majesté le Roi a visité l'Ecole Royale Polytechnique, que dirige avec toute la compétence, l'autorité et le dévouement qu'on se plaît à lui reconnaître, l'un de nos savants suisses les plus estimés, Monsieur le Professeur Andreae de Zürich.

Sa Majesté a bien voulu assister à la leçon du Prof. Rutgers, l'éminent compatriote que le Gouvernement égyptien a également appelé à enseigner à l'Ecole Royale Polytechnique.

Après quoi, Sa Majesté a daigné poser la première pierre du nouveau Laboratoire d'Electrotechnique.

La visite royale prit fin au milieu des ovations enthousiastes en l'honneur de Sa Majesté et du Prince Héritier.

M. le Professeur Andreae a prononcé à l'occasion de la visite de Sa Majesté le Roi, un discours dont nous citons les principaux passages.

Après avoir respectueusement remercié Sa Majesté le Roi d'avoir bien voulu honorer de sa visite l'Ecole polytechnique, M. le Professeur Andreae rappela les débuts lointains de l'Ecole, car c'est en 1820 que Mohamed Aly pacha fonda l'institution qui a accompagné et soutenu le progrès technique du pays; « Mais cependant poursuivit l'orateur, c'est l'époque qui se rallie à l'Auguste Nom de votre Majesté, qui fit ressortir de l'ancienne fondation, une école dont l'organisation et le programme lui donnent une place digne parmi ses sœurs étrangères et la rendent capable de jouer dans le progrès technique et économique rapide du pays le rôle qu'ont joué et jouent les écoles semblables à l'étranger dans le développement de leurs pays respectifs.

La loi de 1927, bien que quelques articles aient dû être modifiés en 1930 et 1932, est, et sera toujours, le point de départ et la base de l'organisation et d'un travail moderne de cette Ecole.

Cette loi de 1927 divise l'Ecole en quatre sections: Génie civil, architecture, mécanique et chimie industrielle. La section mécanique est subdivisée dans ses deux dernières années en deux sous-sections, mécanique proprement dite et électrotechnique.

Le Conseil de l'Ecole, prévu par la loi de 1927, se mit immédiatement à l'œuvre et élabora un programme d'enseignement s'inspirant des programmes d'écoles similaires d'Europe mais tenant compte en même temps des particularités de l'Egypte. C'est l'élaboration de ce programme qui démontra aussitôt la nécessité d'introduire entre le baccalauréat 2^{me} partie, science, et la première année d'études polytechniques proprement dites, un cours préparatoire d'une année, obligatoire pour tous. Ceci donna lieu à la première modification de la loi en 1930.

Ce ne sont, cependant, pas les programmes seuls qui font la valeur d'une école. La qualité et l'esprit de l'enseignement sont d'une importance primordiale. On n'atteint pas le but en se contentant de donner à l'étudiant des connaissances, même les plus avancées, sans que le jeune homme les aie bien comprises et sache les appliquer et les développer lui-même. Eveiller la faculté de penser et de réfléchir, voici le but principal de tout enseignement bien compris. En technique, particulièrement, il faut savoir appliquer ses connaissances, savoir les combiner pour créer, car le vrai ingénieur, et le vrai architecte sont, avant tout, créateurs. C'est dans cet ordre d'idées que le Conseil de l'Ecole a proposé la deuxième modification de la loi approuvée par Votre Majesté par Décret-Loi le 20 septembre 1932, modification qui prévoit des examens oraux qui compléteront les examens écrits et permettront de vérifier si l'étudiant a bien saisi et s'il sait penser librement. L'examen oral oblige aussi le professeur à modifier ses méthodes d'enseignement dans le sens mentionné.

Jusqu'il y a peu de temps, le Gouvernement de Votre Majesté absorbait tous les ressortissants de l'Ecole Polytechnique Royale. Il n'en est plus ainsi, ce qui est d'autant plus sensible, que le nombre d'étudiants à cette Ecole est devenu de plus en plus grand. Nos jeunes ingénieurs et architectes vont se voir obligés de chercher à faire carrière dans l'industrie et les entreprises privées, comme le font depuis longtemps la plupart de leurs collègues dans les autres pays. Ce fait charge l'Ecole Polytechnique de nouvelles responsabilités et l'oblige à donner à son enseignement une base plus large et plus générale, ce dont elle s'efforce de tenir compte.

L'enseignement technique demande, à part les amphithéâtres et les salles de dessin, des installations spéciales, des laboratoires. Des 1925 déjà, le Gouvernement de Votre Majesté donna suite aux demandes de l'Ecole et la dota de plusieurs laboratoires. Jusqu'en 1927 furent construits et installés les laboratoires de physique, d'hydraulique et d'essais de matériaux. En 1928, les fondations du laboratoire pour les démonstrations et les essais de machines calorifiques furent posées.

Ce laboratoire fut terminé en 1931 et rend de grands services. L'instruction des ingénieurs mécaniciens et électrotechniciens demande, à part l'instruction théorique et scientifique, la connaissance du travail manuel du mécanicien et de l'organisation des ateliers et des usines. En Europe, la plupart des Hautes Ecoles techniques exigent que les étudiants de leurs sections mécaniques prouvent avoir fait du

travail pratique avant de se présenter à l'examen de diplôme. En Egypte, une prescription pareille serait illusoire, vu que les occasions manqueraient à un aussi grand nombre d'étudiants. C'est pour cela, qu'en 1931 des ateliers spéciaux furent installés à l'Ecole même, où les étudiants travaillent sous la surveillance de professeurs à des heures réservées à ce travail et pendant une partie des vacances d'été. Ces ateliers sont munis des machines et outils les plus modernes afin de développer chez les futurs ingénieurs le goût de progrès et pour servir de modèles. Ces ateliers viennent d'être mis en service au courant de cette année.

Cependant, il manque encore à l'Ecole un laboratoire très important, un laboratoire électrotechnique. L'électricité dont l'emploi est déjà avancé dans ce pays, gagne de plus en plus l'importance dans l'enseignement de notre Ecole. Le laboratoire actuel est petit, étroit et ancien. On ne peut y démontrer et faire exécuter sans danger par les étudiants que des expériences à tension relativement faible, quelques centaines de volts seulement, tandis que partout on transporte l'énergie électrique à des tensions de centaines de milles volts. L'installation d'un laboratoire moderne pour la démonstration et l'étude des phénomènes électriques et des problèmes d'électro-technique, dont certains sont particuliers au climat d'Egypte, en particulier à ses températures et à ses radiations solaires, est en parallèle avec le développement technique de ce pays dans ce moment. Son but est d'appuyer la grande accélération qu'a prise ce développement sous l'auguste règne de Votre Majesté.

Sire, Tout l'effort de l'Ecole tend à former des ingénieurs et des architectes capables non seulement de suivre le progrès du pays, mais d'en être les promoteurs; des ingénieurs capables de réaliser les vœux de Votre Majesté de voir ce pays grand aussi en matières techniques et économiques, tant au point de vue de communications que de travaux publics. La création du laboratoire dont Votre Majesté daigne poser aujourd'hui la première pierre, est un pas vers ce but. Cet acte restera pour toujours dans les annales de l'Ecole Polytechnique Royale un souvenir stimulant qui ne lui permettra pas de perdre de vue le résultat idéal et élevé auquel s'attend son auguste Souverain. Puisse le Dieu tout puissant accorder à Votre Majesté de jouir longtemps des fruits de ses efforts.

Quelques renseignements sur l'Ecole

A l'occasion de la visite royale, l'Ecole avait fait éditer une élégante brochure faisant l'histoire de l'Ecole Polytechnique, depuis sa fondation à nos jours.

Cette école fut fondée, en 1920, par le Grand Mohamed Aly. Elle ne comprenait que quelques classes élémentaires.

En 1834, l'Ecole Polytechnique fut régulièrement ouverte à Boulac; mais elle fut fermée en 1854.

En décembre 1858, une école pour les irrigations fut fondée au Barrage et une autre pour l'architecture à la Citadelle; mais les deux écoles furent fermées en 1861.

En juin 1864, une nouvelle école, comprenant les irrigations et l'architecture fut inaugurée au palais Zaafarane d'où elle était transférée, en 1867, à Darb El Gamamiz.

En 1886, le ministère de l'Instruction Publique, d'accord avec le ministère des Travaux Publics, élabora un règlement et un programme d'études pour l'Ecole Polytechnique.

En 1896, M. Fuller fut chargée d'examiner la situation de l'enseignement dans cette école. Dans le rapport qu'il présenta, il recommanda la suppression de la spécialisation et l'unification du programme. Ce nouveau régime, fut mis en application l'année même.

En 1902, l'Ecole fut transférée au local de l'Ecole d'Agriculture de Guizeh. Les locaux actuels n'ont été terminés qu'en 1905.

En 1908, l'enseignement fut de nouveau divisé en deux parties distinctes: Irrigations et Architecture. La spécialisation dans l'une ou l'autre branche se faisait pendant les deux dernières années.

Mais en 1916, une loi fut promulguée divisant l'enseignement en cinq branches: Irrigations — Architecture — Edilité — Mécanique et Electricité.

Cette année-là, les étudiants étaient au nombre de 197; mais depuis lors, leur nombre n'a cessé d'augmenter, pour atteindre, cette année, le chiffre de 750 étudiants.

ECOLE de ZAMALEK
25 Rue Mario Rosi (Gabalaya Nord)

Jardin d'enfants
Classes élémentaires
Cours Secondaires

Sections française et anglaise

Préparation aux examens

Service automobile

Rentrée 3 Octobre

Exigez tous la

BIÈRE

BECK

LA BOISSON IDEALE DES PAYS TROPICAUX

Les réception du Nouvel An au Consulat général de France à Alexandrie et à la Legation de France au Caire

A Alexandrie, dans la matinée du 1^{er} Janvier, suivant la tradition, une très nombreuse affluence de Français, de protégés et d'amis de la France s'étaient rendus au Consulat Général de France à l'occasion de la fête du Nouvel An. On y remarquait presque tous les membres de la Colonie Française d'Alexandrie, les délégués du haut clergé catholique, des représentants de la Colonie Suisse, de nombreuses notabilités libanaises, syriennes et égyptiennes. M. F. Girieud, consul général, secondé par M. d'Angelis, consul, et entouré du personnel du consulat général recevait les visiteurs avec son affabilité habituelle.

M. Béquet, premier député de la nation, directeur général de l'A. R. R. et de la Compagnie des Tramways d'Alexandrie, a prononcé le discours d'usage et tous les auditeurs se sont associés aux vœux qu'il formula pour la grandeur de la France et la prospérité de l'Egypte et de son Auguste Souverain.

L'après-midi Monsieur le Consul général Girieud et Madame avaient convié leurs nombreux amis à une réception qui fut comme chaque année, aussi animée qu'agréable.

Au Caire le 1^{er} Janvier M. Henri Gaillard, Ministre de France en Egypte, reçut, comme de coutume, à la Légation de France, les membres de la Colonie Française et les protégés français venus lui exprimer leurs vœux et témoigner de leur attachement à la Mère-Patrie.

La classique réception eut lieu avec une grande solennité, sans toutefois diminuer l'atmosphère empreinte de cordialité créée par cette réunion de tous les Français, en ce lieu qui incarne la France.

M. Thuilot-Vincent, premier député de la Nation, prit la parole et prononça le discours de circonstance auquel M. le Ministre Gaillard répondit par une allocution chargée d'espoirs et de confiance en l'avenir et conclut en remerciant: «des citoyens helvétiques et les divers amis de la France ainsi que les prélats des différents rites orientaux qui ont bien voulu assister à cette réunion. Je leur adresse à tous mes meilleurs souhaits et lève mon verre à l'Egypte, à M. le Roi, à la France et à la Colonie française du Caire».

Le bureau du travail

Les autorités compétentes du ministère de l'Intérieur viennent de terminer l'étude du projet relatif à la création d'une Direction Générale du Bureau du Travail.

Il est probable que le projet définitif sera soumis, à S.E. Ismail Sedky pacha, Président du Conseil et ministre de l'Intérieur.

Si nos renseignements sont exacts, le projet prévoit que la nouvelle Direction comprendra une cinquantaine de fonctionnaires administratifs et techniques. Tous ces fonctionnaires seront choisis parmi ceux des divers services du Ministère de l'Intérieur. Cette décision a été prise en conformité de la politique générale d'économies interdisant l'engagement de nouveaux fonctionnaires au service de l'Etat. La preuve qu'il en sera ainsi, c'est que le projet du budget du ministère de l'Intérieur pour le prochain exercice financier ne prévoit aucun crédit nouveau du chef du Bureau du Travail.

Mais où sera installée la nouvelle direction ?

Nous croyons savoir qu'il a été décidé de l'installer dans les locaux qu'occupent actuellement les ateliers modèles des tapis à proximité du ministère des Finances.

Par suite, la Direction du Bureau de la Presse quittera ses locaux actuels pour s'installer dans ceux qu'occupe en ce moment le Bureau du Travail.

En effet, il est question de démolir le bâtiment dans lequel se trouve actuellement le Bureau de la Presse, en vue de la construction de nouveaux bâtiments modernes, pouvant recevoir les services du Bureau de la Presse et de la Direction du Bureau du Travail.

The Upper Egypt Hotels Coy.

ASSOUAN
Cataract Hotel. — Savoy Hotel
Grand Hôtel Assouan.

LUXOR
Luxor Winter Palace. — Luxor Hotel
Karnak Hotel

Voyage en Haute-Egypte

« On ne peut pas rappeler suffisamment aux résidents d'Egypte les avantages qui leur sont offerts pour un séjour en Haute-Egypte :
« Les Chemins de fer Egyptiens émettent d'Alexandrie à Assouan, avec le concours des Wagons-lits et le Winter Palace et Luxor Hôtel à Luxor et le Cataract Hôtel et Grand Hôtel, à Assouan, un billet combiné pour 2, 5, 7 et 10 jours, aux prix respectifs de L.E. 9,500, 14,100, 16,500, 20,100 par personne, inclus voyage en train de luxe, aller et retour (Alexandrie-Assouan), Wagons-lits et repas au Wagon-restaurant, séjour à l'hôtel.
« Les billets pour voyage en 2^{ème} classe sont encore meilleur marché.
« Les billets peuvent s'obtenir dans toutes les Agences de voyages.
« Tous les hôtels de la Upper Egypt Hotel Co. se trouvent sous la direction générale de notre compatriote, M. A.R. Badrutt, qui dirige en été l'hôtel «Mar gnaw» à Sils (Engadine) et qui se ferait le plus grand plaisir de répondre à toute demande de renseignement. »

ASSUREZ-VOUS AUPRÈS DE LA GENERAL

ACCIDENT FIRE & LIFE ASSURANCE CORPORATION LTD.

Succursale pour le Proche-Orient :
BAEHLER-SAVOY BUILDINGS, Midan Soliman Pacha, Le Caire
Tél. No. 59812 - 59813 B. P. No. 236

Agence Générale à Alexandrie :
Rue Centrale No. 1, Tél. No. 1556 B. P. No. 647
Toutes sortes d'assurances effectuées. AGENCES PARTOUT.

LA MARQUE DE QUALITÉ

Vous garantiez des exécutions solides pour
DES
INSTALLATIONS ET IMPULSIONS POUR L'INDUSTRIE,
COMMERCE ET AGRICULTURE.

Consultez nos prix courants

SIEMENS ORIENT S.A.
LE CAIRE, 10, Rue Nubar Pacha. — B.P. 654, Tél. : 59817-8-9.
ALEXANDRIE, 14, Rue Stamboul. — B.P. 1542, Tél. : 4914.

JUDGE A MOTOR OIL ON PERFORMANCE, NOT PRICE !

FOR
STRAIGHT - LINE
PERFORMANCE
USE

VEEDOL
MOTOR OIL

Lower Consumption... Better Body... Easier Starting

Sole Distributor: **L. Savon & Co.** Alexandrie, Cairo, Téléph. 53540

THE CAIRO SAND BRICKS Co.
Produit annuellement
40 millions de briques Sillico-Calcaires de bonne qualité et assure en outre, à sa clientèle des livraisons rapides grâce à son organisation

CARREAUX de REVÊTEMENT ÉMAILLÉS
pour travaux sanitaires, pour travaux décoratifs

Bureaux et Usine : **AU CAIRE (Abbassieh)**
Tél. 1168 13-88 Zeitoun — B. P. 959 - LE CAIRE

J. G. JACOT - DESCOMBES,
INGÉNIEUR
ALEXANDRIE, B.P. 538. - Téléphone 4987.
Adresse Télégr. DYNAMOTOR

REPRÉSENTANT pour l'EGYPTE de :
S. BROWN, BOVERI & Co., Baden Suisse.
Machines et Appareils Electriques, Turbines à Vapeur,
Traction Electrique, Transport de Force, Centrales, Treuils Electriques,
Soc. des ACIERIES GEORGES FISCHER, Schaffhouse. — Aciers spéciaux.
Fabrique Suisse de Wagons et d'Ascenseurs Schlieren, Zurich
LANDIS & GYR S. A., Zoug. Compteurs électriques.

BUREAU D'INGÉNIEUR-CONSEIL.
Projets d'installations électriques, thermiques et frigorifiques.
Elaboration de Devis. -- Inspections, Contrôle, Surveillance.

Mosseri, Curiel & Co
ALEXANDRIE : 7, Rue de la Gare du Caire.
LE CAIRE : Angle Rue Emad el Dine et Rue de la Reine Nazli.

AGENTS DES MAISONS :
MARSHALL, SONS & Co. Ltd. — Gainsborough
INGERSOLL-RAND & Co. Ltd. — Londres
et des Usines FRIED. KRUPP A.G. d'Allemagne.

Heb
Confitures
Benzbouig

E. LINDI
AGENT GÉNÉRAL
Le CAIRE, 3, Rue Manhaet el Kataba. — Téléph. 54133
ALEXANDRIE, 33, Rue Chérif Pacha. — Téléph. 34-39.

Les Suisse en Palestine



La Colonie Suisse en Palestine.

Au début de l'année 1927 le Conseil fédéral décida d'établir un Consulat Suisse en Palestine et M. Jona Kuebler de Kloten, Canton de Zürich, propriétaire de la Maison de Commerce bien connue en Palestine, Jona Kubler à Jaffa, fut nommé Consul Honoraire. M. le Consul Kuebler a depuis occupé ce poste avec beaucoup d'énergie, de plaisir et de persévérance et il s'est personnellement occupé du sort et du bien-être de ses compatriotes. Il a, pour tous ceux qui s'adressent à lui un conseil ou une parole réconfortante et les Suisses résidents ou de passage sont toujours reçus affablement dans sa propre demeure. Nombreux sont ceux qui se rappellent l'hospitalité de Monsieur et de Madame Kuebler et n'ont pas oublié les heures agréables qu'il leur a été donné de passer en leur compagnie.

La Colonie Suisse de Palestine n'est pas très nombreuse. Toutefois elle s'est agrandie considérablement au cours de ces deux dernières années, d'une part par suite de l'émigration de plusieurs compatriotes de la branche hôtelière et d'autre part par l'émigration de quelques Suisses de religion Israélite. Une statistique établie par le Consulat démontre qu'à la fin de 1931, 85 Suisses et Suissesses s'étaient domiciliés et s'y répartissaient comme suit selon les différentes professions ou situations :



Le Consulat Suisse à Jaffa

Hommes :

Religieux	11
Hôteliers	9
Commerçants	4
Jardiniers	2
Avocats	1
Architectes	1
Médecins	1
Ingénieurs	1
Journalistes	1
Agriculteurs	1
Mécaniciens	1
Professeurs	1
Total	34

Femmes :

Femmes mariées sans profession	16
Gouvernantes	8
Demoiselles sans profession	4
Dames sans profession	3
Institutes	2
Missionnaires	2
Religieuses	1
Institutes en Pension	1
Total	37

Enfants :

Garçons	5
Filles	8
Total	13

De ces 84 Suisses à la fin de 1931 : 36 vivaient à Jérusalem, 19 à Haïfa, 18 à Tel-Aviv, 9 à Jaffa, 1 à Metullah et 1 à Nazareth.

De ces 84 Suisses, 50 sont nés en Suisse, 12 en Palestine, 5 en Allemagne et 5 en Autriche, 4 en Pologne, 2 en France et 2 en Russie, et 1 dans chacun des Pays suivants : Italie, Lithuanie, Roumanie et aux Etats-Unis d'Amérique du Nord.

D'après l'ordre de Cantons, le Canton de Zürich vient en premier lieu avec 30 Citoyens en Palestine. Viennent ensuite Valais avec 14, Argovie avec 9, Bâle-Ville avec 5, St-Gall Thurgovie et Genève avec chacun 4, Lucerne, Uri, Fribourg, Tessin et Neuchâtel avec chacun 2, et en dernier lieu Berne, Obwald, Schaffhouse, et Appenzel avec 1 Citoyen chacun.

Les Suisses les plus âgés, un homme et une femme ont fêté leur 78me anniversaire cette année et la plus jeune Suissesse est âgée de 7 mois.

On dit d'habitude que là ou trois Suisses se rencontrent, un Club Suisse est constitué. Pour la Palestine ceci n'est malheureusement pas le cas. La question de cette création a été discutée à différentes reprises et n'a donné aucun résultat positif. La Colonie Suisse est très petite et ses membres sont fortement éparpillés dans le Pays de sorte que la constitution éventuelle d'un Club Suisse n'aurait pas été d'un avantage pour tous les intéressés, c'est pour ce motif que ce projet a dû être renvoyé encore pour quelque temps.

Il est d'autant plus heureux que le Bulletin Suisse se soit si aimablement prêté à la proposition d'envoyer également le Journal à tous nos compatriotes de Palestine. Les Suisses en Palestine lui seront toujours reconnaissants et lui savent très grand gré d'avoir l'occasion grâce au Journal Suisse d'Egypte et du Proche Orient de se rapprocher un peu plus de leur Patrie si lointaine.

La distance ne saurait réussir à diminuer leur intérêt pour tout ce qui touche au pays et leur amour pour la Patrie !

Petites nouvelles

Vers un régime parlementaire

La question de l'introduction d'un régime parlementaire en Palestine est désormais à l'ordre du jour dans toute la presse du pays.

L'annonce de ce projet de réforme a été faite à Genève devant la Commission des Mandats, par le Haut-Commissaire Britannique de Jérusalem.

Les Arabes, quoique en faisant bien des réserves au sujet des modalités de la réalisation de cette initiative, se montrent en général assez favorables à cette nouvelle politique de la Puissance Mandataire. Les Juifs, au contraire se déclarent, plutôt hostiles à une pareille forme d'évolution, qu'ils considèrent encore au moins prématurée.

Tout le monde est, toutefois, d'accord à admettre que cette démarche de l'Angleterre a été suggérée par la comparaison avec les étapes déjà faites dans l'Irak et en Syrie vers l'émancipation. Dans ces deux pays, en effet, comme, du reste, même en Transjordanie, il y a déjà des organismes parlementaires, constitués par des citoyens indigènes. Seulement la Palestine, qui pourtant n'est pas moins évoluée que ces peuples voisins, n'a encore aucune participation directe dans l'administration du pays.

Cet état d'infériorité politique doit avoir persuadé le Gouvernement de Londres de la nécessité de penser désormais à un peu plus de démocratisation même à Jérusalem.

Au Saint Sépulture

A l'intérieur de la Basilique du Saint-Sépulture, à Jérusalem, on vient d'achever d'importants travaux entrepris par les Communautés co-propriétaires des Latins, des Grecs et des Arméniens. Des réparations ont été faites au Calvaire, à la Chapelle du partage des vêtements, aux pilastres du Katholikon, au sanctuaire des Franciscains et aux galeries autour du tombeau du Christ. Il faut signaler d'une façon spéciale le fait que cette entente entre les Catholiques, les Grecs et les Arméniens pour l'exécution de ces réparations a pu être conclue sans aucune intervention de la part du Gouvernement.

Cette première collaboration entre les trois Eglises copropriétaires du Saint-Sépulture a fait surgir l'espoir qu'elle pourra facilement être étendue aux réparations de la grande coupole, qui se trouve dans un état déplorable.

Mitteilungen ueber Schweizerisches in Palaestina

Nachdem Herr alt-Nationalrat Dr. Georg, Generaldirektor der «La Genevoise» einige Tage in Aegypten verbracht hatte, und dort von der Schweizerkolonie so herzlich begrüsst worden war, hat er sich nicht nehmen lassen, bei dieser Gelegenheit auch dem heiligen Land einen Besuch abzustatten. In Jerusalem stieg er im King David Hotel ab und hat in Begleitung unseres Landmannes, Herrn Jos. A. Seiler in den kurzen Tagen seines Aufenthaltes die hauptsächlichsten Sehenswürdigkeiten der heiligen Stadt gesehen. Ein kleiner Abstecher galt auch Jaffa, bei welcher Gelegenheit er unter Führung des Herrn Konsuls J. Kuebler eine landwirtschaftliche Schule und einen Orangengarten besuchte. Herr Dr. Georg war begeistert über das, was er in Palaestina gesehen hat, und wir hoffen, ihn bald wieder hier begrüessen zu dürfen.

Dank dem Wohlwollen des «Pestalozzi-Kalender-Verlags» der Firma Kaiser und Co. in Bern mit der so wertvollen Unterstützung des Auslandschweizer-Sekretariats konnten auch dieses Jahr drei Schweizerkindern in Palaestina Pestalozzikalender gratis verteilt werden.

Wir stehen hier in Palaestina und insbesondere in Jaffa in voller Orangen Saison. Was für eine Arbeit damit zusammenhängt, besonders wenn man in Betracht zieht, dass an die 3 3/4 Millionen Kisten zum Export gelangen müssen, kann sich ein «outsider» kaum vorstellen. England ist natürlich immer noch der grösste Abnehmer dieser nur in allen Weltteilen so bekannten und geschätzten Frucht; gleich nachher kommt Deutschland mit ca. 600.000 Kisten im letzten Jahr und wahrscheinlich fast einer Million Kisten während dieser Saison. Leider steht die Schweiz als Abnehmerin unserer Frucht fast an allerletzten Stelle, indem letztes Jahr nur ca. 4.500 Kisten dorthin verkauft worden sind. Die Aussichten für dieses Jahr sind keine besseren, obwohl das Schweizerische Konsulat in Jaffa im Laufe der letzten Jahre alles daran getan hat, um den Export von Jaffa Orangen nach der Schweiz zu heben. Der Hauptgrund liegt darin, dass infolge der kurzen Reisedauer und Verladung «en vrac» Orangen von Südtalien und Spanien in der Schweiz stark bevorzugt werden infolge der bedeutend billigeren Preise während bei Jaffa Orangen die Verfrachtung nach Triest oder Genua und von dort auf dem Landweg nach der Schweiz die allgemeinen Kosten ungeheim verteuert.

Herr Direktor Joseph A. Seiler mit seiner Familie ist von Europa in Jaffa eingetroffen. Herr Seiler ist der tatkräftige und tüchtige Leiter des grössten und besten Hotels in Palaestina, dem «King David Hotel» in Jerusalem. Die «Palestine Hotels Ltd.», welche Gesellschaft dieses Hotel gehört, steht in engstem Zusammenhang mit den «Egyptian Hotels Ltd.» und sowohl Herr Chas. Baehler als auch Herr Muller sind während den Wintermonaten keine seltenen Gäste in Jerusalem.

Herr Direktor Seiler gehört der sehr bekannten Hotelier-Familie in Zermatt, und begibt sich nun zum dritten Mal nach Palaestina; wir wünschen ihm von ganzem Herzen «an exceptionally good season».

Uebrigens kommen fast gleichzeitig mit Herrn Seiler jedes Jahr eine ganze Reihe anderer Landsleute ins Land, alles Leute, die bestrebt sind, den Touristen aller Herren Länder den Aufenthalt im «King David Hotel» so angenehm als möglich zu gestalten: vom Maître d'Hotel bis zum Zuckerbäcker, und von der Femme de Chambre bis zum Concierge.

Unsern Freunden und Landsleuten in Aegypten und Syrien sei ein kleiner Week-End Abstecher mit Zug, Schiff, Flugzeug oder Auto ins King David recht empfohlen. Ich glaube, dass im Notfall auch eine gute Flasche Neuchâtel im Keller zu finden wäre !

Eine junge und nette Aargauerin, Frä. Anna Dinkel hat eine Pension in Jerusalem eröffnet, «Villa Rosemary». Im Handumdrehen soll das Haus voll mit festen Pensionären gewesen sein, was sicherlich kein schlechtes Zeichen für die Tüchtigkeit unserer Landsmännin bedeutet. Good luck !

Und zum Schluss wünschen wir allen unseren Landsleuten in Palaestina «a recht guets neus Jahr».

JONA KUEBLER

Maison Suisse fondée en 1901

Siège : JAFFA P.O.B. 549, Tél. 421. — Branche : HAIFA P.O.B. 360, Tél. 207
COMMISSIONS — REPRESENTATIONS — CONSIGNATIONS — ASSURANCES
COMMISSARIAT D'AVARIES — AGENCE MARITIME.

Adresse Télégraphique : MARITIME.

Agent pour la Palestine de :

NESTLE & ANGLO-SWISS CONDENSED MILK CO., VEVEY
HELVETIA - Compagnie Suisse d'Assurances contre l'Incendie. ST. GALL.
SVENSKA ORIENT LINIEN, GÖTEBORG (Suède).
NORDDEUTSCHER LLOYD, BRÈME.
COX & KINGS (INSURANCE) LTD., LONDON.
COMPAGNIE FERMIERE DE L'ETABLISSEMENT THERMAL DE VICHY
CARPATINA S. A., BUCAREST.
THE SWEDISH MATCH CO.'s AGENCY FOR THE LEVANT, ALEXANDRIE ETC., ETC.
Commissariat d'Avaries pour plus de 400 Compagnies d'Assurances

L'Assicuratrice Italiana

Compagnie Anonyme
d'Assurances
et de Réassurances

Capital L. 14.200.000 entièrement versé — Réserves L. 69.983.111,9

Siège à MILAN

ETABLIE EN EGYPTE DEPUIS 1899

ASSURANCES ACCIDENTS : Individuelles, Collectives Ouvriers,
Cumulatives Employés Maladies, Responsabilités Civiles,
Autos, etc., etc. Primes très réduites.

Agence Principale au CAIRIF
Midan Suarès, 3.

Agence Principale à ALEXANDRIE
Passage Chérif, No. 8a
B.P. 298 - Téléphone 25-86

DIMITRINO & C^o

Rois des Cigarettes de Luxe

Egypte

Le Caire

KING DAVID HOTEL JERUSALEM

L'Hôtel le plus luxueux en Orient construit en 1930

200 Chambres, 100 Salles de bain

LE PLUS GRAND CONFORT A DES
PRIX MODÉRÉS

Ouvert toute l'année

Sans filistes 1933

avez-vous acheté un nouvel appareil ?

Vous désirez posséder
Le Meilleur Récepteur
PHILIPS

Vous demandez « de bonnes
marchandises »
pour votre « bon argent »
Vous avez raison

Les récepteurs PHILIPS a « Superinductance » sont les appareils les plus parfaits et les plus puissants pour l'Europe. Seuls les postes PHILIPS, avec leur montage, donnent à la fois une sélectivité maximum et une réception de qualité pour toute l'Europe; leur maniement, à l'aide d'un seul bouton, est le plus simple possible.

PHILIPS

signifie ...

SELECTIVITÉ

INTENSITÉ

PURETÉ SONORE

QUALITÉ INÉGALÉE

MANIEMENT SIMPLE

Economie Incroyable

Supper - Inductance

« Aux délices »

29, Boulevard Ramlch. - Phone 5431

Les meilleures pâtisseries

Les gâteaux les mieux réussis

LA PATISSERIE DES
VRAIS CONNAISSEURS

PASTROUDIS

Le seul coin de Paris en Egypte

CUISINE FRANÇAISE
SERVICE FRANÇAIS
BAR AMERICAIN

Préservez votre santé
en buvant

Les Eaux Gazeuses
N. SPATHIS

la boisson saine et rafraichissante
par excellence

Salonica Cigarettes Cy.

Fournisseur de S.M. le ROI d'Egypte

Les Cigarettes Fumées par l'Élite

Agent Suisse; A. Dürr & Cie. z. Trülle
Zurich

DANS
NOS COLONIES
SUISSES
D'ALEXANDRIE
ET DU CAIRE



A ALEXANDRIE

Le Noël des Enfants au Cercle Suisse d'Alexandrie

La Fête de Noël de l'École avait dû être renvoyée, au lendemain du jour de l'An. Noël n'en aura pas moins été Noël et l'atmosphère du Cercle Suisse le 2 janvier, grâce au sapin traditionnel, à la bonne odeur de résine et de bougie fondante, a ramené petits et grands, aux 24 et 25 décembre.

Ce fut charmant de jeunesse et d'intimité. Les enfants ont sur les grandes personnes l'immense avantage de la spontanéité, de la franche gaieté, de l'enthousiasme et le petit bout d'homme qui, sitôt le premier chant terminé, lança son jeune «bravo» déclenchant les applaudissements et les rires, a bien mérité du Bonhomme Noël! Rien donc de plus frais, de plus joyeux que de voir rassemblés sous les austères lambris de notre grande Salle, tant de jeunes frimousses aux yeux brillants et aux lèvres babillardes. Rien de plus réconfortant aussi! L'avenir de notre Colonie est assurée et veuille tous ces bambins conserver le plus longtemps possible leur entrain et leur gentillesse. Notre Cercle en sera tout illuminé.

La Fête se déroula suivant un programme soigneusement établi. Toutes nos félicitations vont à ses jeunes réalisateurs.

M. Junod après avoir procédé à la distribution des cadeaux remercia toutes celles et tous ceux qui collaborèrent au succès de cette fête d'enfants, en particulier la Nouvelle Société helvétique qui comme chaque année tint à offrir aux élèves de l'École Suisse le cadeau toujours apprécié qu'est un almanach Postolozzi. Il n'oublia dans ses remerciements que les deux principaux organisateurs de la Fête, lui-même et Mademoiselle Kohler.

Tous deux ne ménagèrent ni leur temps ni leur peine et nous ne pouvons que les remercier très vivement au nom des parents et des enfants.

Hyménée

Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage de :
Mlle GERTRUDE ROTH
avec
Mr. TH. A. FIERZ
célébré le 15 décembre 1932 à l'Eglise protestante d'Alexandrie.
Toutes nos félicitations et nos vœux les meilleurs aux jeunes époux.

**Société Suisse d'Alexandrie
Assemblée générale**

La Société Suisse d'Alexandrie se réunira en Assemblée Générale le mardi 17 janvier, à 9.15 p.m., au Cercle Suisse à Chatby.

Ordre du jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Démission de M. A. Muller.
3. Vente aux enchères des journaux.
4. Divers.

P.S. — Le Comité espère que la vente aux enchères des journaux attirera bon nombre de membres à cette assemblée afin de rendre plus intéressante cette vente.

SOCIÉTÉ SUISSE D'ALEXANDRIE

A l'occasion de la visite dans notre port du croiseur école allemand, le Deutsche Verein invite les membres de notre Société à prendre part à un bal qui sera donné à l'Hôtel Cecil, le 17 janvier 1933, dès 9 heures p.m. Les membres de notre Société désireux d'y prendre part sont priés de retirer, à la Chancellerie du Consulat d'Allemagne, des cartes d'entrée nominatives au prix de P.T. 20 pour les messieurs et P.T. 10 pour les dames.

Le Comité de la Société Suisse d'Alexandrie.

Tennis

Il est porté à la connaissance des joueurs de Tennis qu'ils peuvent se procurer dès maintenant des carnets pour 1933 soit auprès du Tennis Steward, soit auprès d'Ibrahim.

Il est en outre rappelé aux jeunes, ainsi qu'aux dames et aux demoiselles que des carnets spéciaux ont été émis à leur intention.

Le tennis Steward.

Eglise Protestante d'Alexandrie

Dimanche 8 Janvier à 10 h. 15 a.m.
Culte en langue allemande.

A LOUER

CHAMBRES bien meublées (donnant sur jardin) à louer dans famille sans enfants, avec pension ou demi-pension. Prix modéré. Jardin, la station.

Mme d'EGERT, Ibrahimieh, 51, rue Memphis (rez de de chaussée surélevé).

**Suisse - Egypte
Nos philanthropes**

Nous lisons dans la Réforme :

On se rappelle qu'en Mai 1932 lorsque les plans de l'Hôpital — que la société de bienfaisance Al Moassat est en train de faire construire — furent soumis à M. A. Reinhart, celui-ci avait pris à ses frais l'installation de toute la section de radiologie.

D'après les premières estimations, cette installation aurait coûté 1.200 livres environ. Mais lorsque le choix fut arrêté sur les derniers types d'installations radiologiques, un devis de 3.700 livres fut remis à M. Reinhart par la Siemens Orient, pour la susdite installation.

Malgré la marge sensible entre les premières installations et le montant du devis, M. Reinhart s'est empressé d'accepter celui-ci et de mettre à la disposition de la maison Siemens les fonds nécessaires. En outre, il a envoyé à la Société Al Moassat une somme de 200 livres pour servir de frais de séjour à un médecin, désigné par la Société, à l'Université de Zurich en Suisse, afin de se familiariser avec les plus récentes installations radiologiques.

La Société a décidé d'exprimer sa reconnaissance à M. Reinhart en inscrivant son nom à l'entrée de la section de Radiologie et en installant son buste dans la salle de cette section.

Ce geste de M. Reinhart est digne d'éloges — dût sa modestie s'en froisser — en même temps qu'il témoigne du noble esprit et de la sympathie qui animent l'élite des diverses colonies européennes à l'égard de l'Egypte.

AVIS

Messageries Maritimes.

La Compagnie des Messageries Maritimes a l'honneur d'informer sa clientèle que les modifications ci-après viennent d'être apportées aux dates d'arrivée et de départ de ses navires à Alexandrie à partir du 14 Janvier 1933.

Arrivée de Marseille chaque Mardi à 12 heures.

Départ pour Marseille chaque Mardi à 12 heures.

Arrivée de Syrie : chaque lundi à 12 heures.

Départ pour la Syrie chaque mercredi à 12 heures.

Société Suisse d'Alexandrie

Le Secrétaire du Y.M.C.A. nous écrit ce qui suit :

« The Educational Committee of the Y.M.C.A. has asked me to inform you that in the desire of encouraging cooperation between the young men's societies of the city, and with especial friendly feelings toward your club, they have accorded a special reduction on fees for the classes of the Y.M.C.A. Evening School to the members of your club. Instead of paying the full fee of a non-member of the Y.M.C.A., members of your club will be given a reduction of P.T. 5 on every monthly payment, upon exhibition of their credentials. For example, in the English course, a member of your club would pay P.T. 30 per month for 12 lessons instead of P.T. 35, the regular price. »

May I request you to bring this matter to the attention of your members, and also remind you of the high standard of teaching and supervision in the Y.M.C.A. Evening School, already attested by a large enrolment of students from all parts of Alexandria. »

Nos membres seront heureux de cette offre si aimablement faite. *Le Comité.*

Un bon conseil

Le feu de la transpiration...

Hamonil, démangeaisons, éruptions eczéma, urticaire, boutons du visage, parties irritées chez les enfants, la **POUDRE SUISSE** en est le remède unique et infailible. Hygiénique, rafraîchissante, absorbante, elle neutralise, désodorise la transpiration, raffermi la peau et procure une sensation de bien-être à tous ceux qui en font usage.

Exigez la **POUDRE SUISSE** et ne vous laissez pas tromper par les imitations. **PHARMACIE WEISER**, ainsi que toutes les pharmacies et drogueries en Egypte.

Couture

Pour être habillée élégamment adressez-vous à la

Maison Béline
30, rue Cherif Pacha
3ème étage (ascenseur).

Prix de façon : Robe de jour à partir de P.T. 80.- Robe de soir et Manteaux P.T. 100.

JULES & HENRI FLEURENT

Maison fondée en 1878
42, Rue Madabegh - Le Caire - Téléph. 46389-59776.
ALIMENTATION GÉNÉRALE
Fruits, Primeurs, Boucherie, Volaille, Gibier, Huitres, Vins, Liqueurs, Eaux Minérales, Articles de Ménage.

AU CAIRE

Noël et la St. Sylvestre au Cercle Suisse du Caire

Le Cercle Suisse du Caire a célébré la fête de Noël avec le rituel habituel. Bien avant trois heures de l'après-midi, parents et enfants se pressaient dans la grande Salle toujours trop petite ce jour-là. Un beau sapin dressait fièrement sa flèche, sous un ciel bien différent de celui qui l'avait vu naître et grandir, et pourtant au milieu de tous ces petits Suisses, il ne paraissait point dépaycé du tout.

M. le Pasteur Rilliet nous a raconté l'histoire de ce conifère qui a consenti, après quelques instants d'hésitation, à quitter les Alpes pour venir au Caire faire la joie des petits et des grands. Et l'on en peut dire autant de la causerie de M. le Pasteur Rilliet qui a charmé toute l'assistance.

Puis ce fut le tour des élèves de l'école suisse qui chanterent et récitèrent avec autant de goût que de justesse. Que de vaillance chez ces tout petits qui affrontaient pour la première fois les feux de la rampe! D'une voix rendue souvent imperceptible par l'émotion, ils nous récitèrent leur compliment. Grâce à eux, nous avons pu voir et entendre les cloches de Noël mises en branle par des sonneurs qui étaient bien de chez nous. Que de fraîcheur dans ces récitations et dans ces chants! Que de grâce et de goût dans les costumes!

Le Chœur Mixte qui avait bien voulu prêter son aimable concours n'avait pas quitté la scène que le Père Noël fit son apparition. Et quel Père Noël! Un Père Noël extra-moderne puisqu'il était arrivé en avion et en outre excessivement bien renseigné. Il connaissait non seulement tous les petits Suisses, mais encore tous leurs défauts et leurs méfaits. A l'étonnement causé par cette omniscience vint se mêler une terrible angoisse, lorsque le Père Noël avoua que ses bagages étaient restés à Alexandrie.

Par un heureux concours de circonstances, ils arrivèrent cependant à point nommé, en quatre volumineux ballots portés par de vigoureux Arabes. Et la fête des enfants se termina par la traditionnelle distribution des cadeaux.

Beaucoup de compatriotes qui avaient tenu à finir ensemble la soirée commencèrent à 9 h. au Cercle où un souper leur fut servi d'une façon impeccable par la Maison Groppi. Les tables avaient été décorées, à cette occasion, de rameaux de sapin et de petites bougies blanches. Et c'est dans cet éclairage «a giorno» que chacun fit honneur à un menu aussi exquis qu'abondant. Il y eut tant de gaieté et d'entrain que la fête se prolongea fort longtemps.

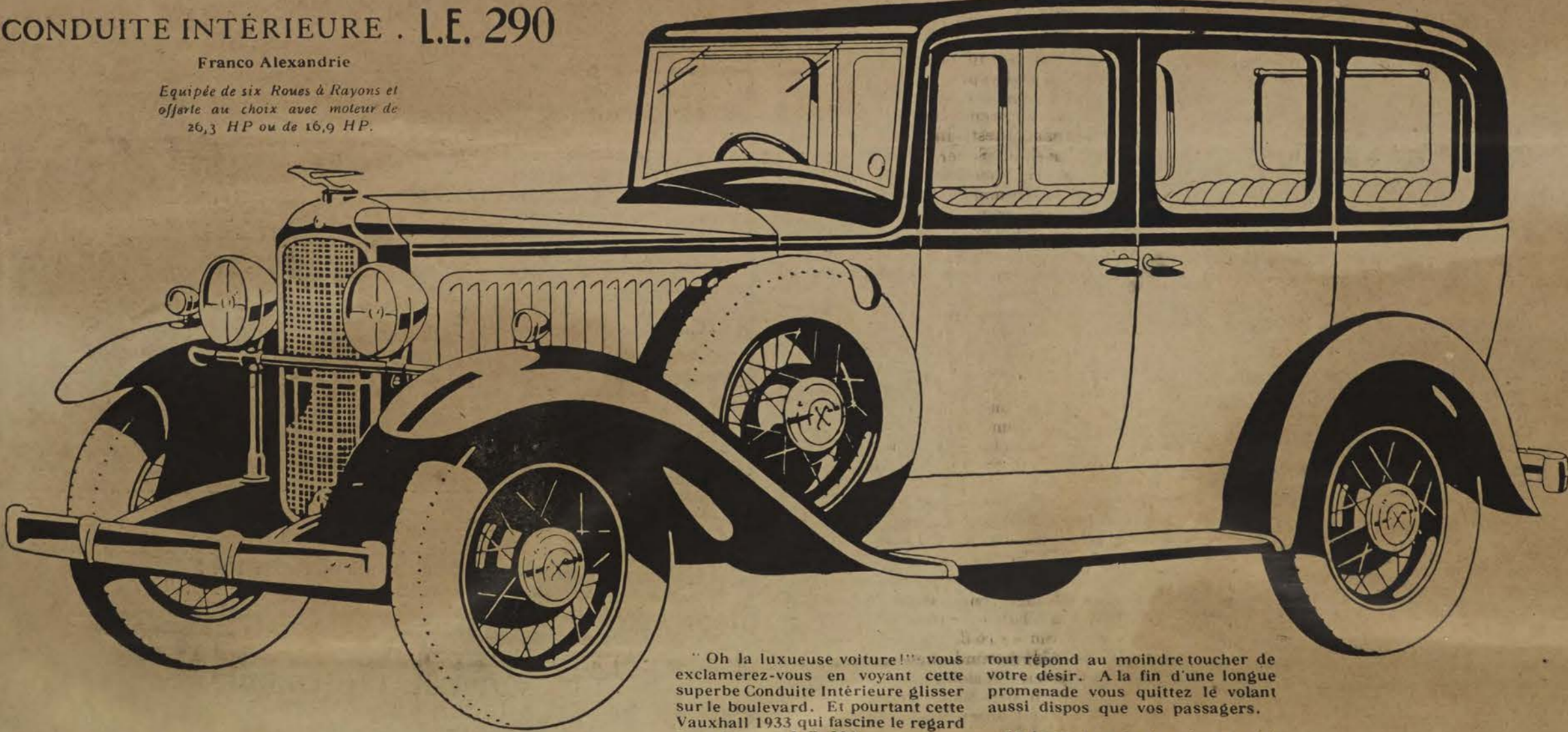
L'initiative de se réunir au Cercle pour passer la St. Sylvestre a rencontré un accueil excessivement favorable et c'est dans un brouhaha assourdissant que l'on acheva l'année. Jusqu'au petit jour les Suisses vinrent souhaïter la bonne année à ceux qui les avaient précédés et qui se livraient avec frénésie aux délices de la valse.

**Une Fine Voiture Rendue Meilleure
LA VAUXHALL 1933**

CONDUITE INTÉRIEURE . L.E. 290

Franco Alexandrie

Equipée de six Roues à Rayons et offerte au choix avec moteur de 26,3 HP ou de 16,9 HP.



« Oh la luxueuse voiture! vous exclamerez-vous en voyant cette superbe Conduite Intérieure glisser sur le boulevard. Et pourtant cette Vauxhall 1933 qui fascine le regard ne coûte que L.E. 290.

La Vauxhall a toujours possédé un exceptionnel cachet de distinction et de personnalité, mais ses modèles 1933 sont plus distingués et plus personnels que jamais. La Vauxhall n'est pas seulement une voiture agréable à contempler : elle est aussi délicieuse à conduire. Son engrenage Synchrone veille à ce que tous les changements de vitesse soient impeccables. La Seconde Silencieuse fait de cette manœuvre classique un vrai plaisir. La direction, l'accélération, le freinage,

tout répond au moindre toucher de votre désir. A la fin d'une longue promenade vous quittez le volant aussi dispos que vos passagers.

Et le confort de la voiture a été l'objet d'une attention toute spéciale. Le siège arrière est plus profond et les pieds reposent sur un appui-pieds caché sur un plancher en cuvette. Un appui-bras mobile qui disparaît dans le dossier, ajoute sa note de pullman-car, si confortable au cours de longs voyages.

Les mots n'ont pas l'éloquence des faits: ce n'est que par une promenade d'essai que vous pourrez éprouver par vous-même ce qu'est le plaisir de conduire une fine voiture encore affinée.

UNIVERSAL MOTOR CO. OF EGYPT LTD., 45, Rue Fouad 1er, Alexandrie;
UNIVERSAL MOTOR CO. OF EGYPT LTD., 18, Rue Fouad 1er, Le Caire;
SUEZ CANAL MOTOR CO., 16, Rue Eugénie, Port Saïd;
THE C.A.R. Co., (ELIE G. DEEB & Co.), Mansourah;
AMIN MALATY, Minia;
LOUIS MAGAR, Assiout.

**SYNCHRO
MESH**

**FAULTLESS
GEAR CHANGE**

**Groppi
SOLIMAN PACHA**

tous les
**DIMANCHES
MATIN**
de 11 h. à 1 h. p. m.

**Musique
Militaire
Anglaise**

**Entrée
LIBRE**



Dans Toute l'EGYPTE
La Plus Vendue Des Cigarettes De Luxe
NABIL
20 et 25 cig. le Boîte P.T. 5
en trois rubans or ou bari doré
Dr. A. BUSTANY'S CIGARETTES CO.
CAIRO

L'Année 1932 en Europe

Au début de chaque année, Monsieur le Professeur Edmond Rossier, l'historien et journaliste suisse dont l'opinion a le plus d'autorité depuis la mort d'Albert Bonnard, non seulement en Suisse, mais à l'étranger, résume à l'intention des lecteurs de la Gazette de Lausanne, la vie en Europe au cours de l'année qui vient de s'écouler. Il sait avec une sagacité et une sûreté de jugement qui forcent l'admiration, analyser les événements et donner aux faits leur pleine signification. Nos lecteurs auront intérêt et profit à lire attentivement ce résumé impartial, de l'année lourde d'inquiétudes et de menaces que fut 1932.

Tout va mal, disent les uns, la Société des Nations sur laquelle on fondait tant d'espoirs, pètrine dans l'impuissance; des récriminations s'échangent entre peuples; la défiance, au lieu de se dissiper, s'accroît; les conférences, dont on attendait beaucoup, n'ont donné aucun résultat utile; où allons-nous? De grands progrès ont été accomplis, affirment d'autres; si de grosses questions restent ouvertes en face de l'Amérique, la situation en Europe s'est remarquablement simplifiée; la volonté de paix s'affermie; la Conférence du désarmement va reprendre son travail sur un terrain aplani; nous pouvons avoir confiance.

Que faut-il croire? C'est le problème... Je vais essayer, comme j'ai l'habitude de le faire à cette date, d'exposer les principaux événements de l'année qui finit. Cela contribuera-t-il à jeter un peu de lumière sur le temps présent, sur l'avenir prochain? Je n'ose même pas l'espérer.

La crise

Elle se prolonge, elle s'aggrave, elle s'étend; elle atteint le commerce, l'industrie, la finance et cela dans le monde entier. On a dit: c'est la confiance qui manque. Peut-être; mais il y a plus. La cause, c'est avant tout la fièvre de surproduction qui, presque au lendemain de la guerre, s'est répandue de proche en proche. Partout l'outilage se perfectionnait, des méthodes nouvelles de travail doublaient ou triplaient le rendement. Les usines ne tenaient plus compte de la demande. Le moment est venu où l'équilibre entre la production et la capacité d'achat a cessé d'exister; cependant que, par un effet, soit de la misère, soit du boycottage, de grandes nations, la Russie, l'Inde, la Chine étaient perdues comme consommatrices.

Avec cela le chômage s'est élargi comme une plaie; les énormes capitaux investis dans des entreprises de toutes sortes, se sont dissipés dans l'inaction; et toutes les classes ont souffert... Pour lutter contre le mal, les remèdes empiriques ne suffisent pas.

En attendant, il est profondément affligeant de penser que, tandis que dit-on une bonne moitié de l'humanité ne mange pas à sa faim, ailleurs les céréales pourrissent dans les greniers et des tonnes de café par milliers sont jetées dans la mer. Cela indique, alors que les moyens de transport sont devenus si nombreux, un effarant défaut de liaison.

La première chose à faire pour diminuer le mal au moins dans les pays civilisés est d'abaisser les barrières de douanes, de créer un va-et-vient entre produits complémentaires; de manière que chaque nation soit pourvue des matières qui lui manquent et puisse en même temps, grâce à des marchés extérieurs, développer les activités qui conviennent à son tempérament et à son sol.

C'est bien ce qu'a recommandé la conférence réunie à Stresa pour chercher les moyens d'assurer une restauration économique des pays de l'Europe centrale et, si faire se pouvait, élargir son programme au continent tout entier. Elle a de plus préconisé de vastes octrois de crédits et produit d'excellents conseils de portée générale. On a estimé que son travail était bon; il paraît aussi avoir été remarquablement inutile, car personne n'en parle plus.

La Société des Nations et le conflit oriental

La Société des Nations a rempli sa tâche de son mieux. C'est à elle qu'il appartient de rapprocher les peuples. Elle a continué à rendre de signalés services en réunissant dans une atmosphère apaisée des hommes d'Etat et des diplomates de tous pays, ce qui donne lieu à d'intéressants échanges de vues pour le plus grand bien de l'Europe et du monde. On constate cependant à Genève une tendance de plus en plus marquée à transformer les sessions de l'Assemblée en une parole où des orateurs, presque toujours les mêmes, s'envrent de leur propre voix. Et, tandis que beaucoup de temps se perd, les grosses questions se traitent dans des séances étroites où ne figurent que les représentants des grandes puissances; pratique assez fâcheuse que l'on disait abandonnée.

Le conflit oriental, l'attaque des Japonais contre Changhaï, leur expansion en Mandchourie, la création sur ce territoire d'un Etat soi-disant indépendant, tels ont été, pendant l'année qui vient de s'écouler, les principaux sujets des préoccupations de l'industrie genevoise.

Elle a pris avec une vigueur extrême le parti de la Chine; et il faut reconnaître que les procédés du Japon ne s'inspiraient aucunement de cette immense charité qui, si tout se passait de façon normale, devrait présider aux rapports entre les peuples. Le malheur est que la Chine, du fait des généraux qui opèrent pour leur compte ou des troupes rouges qui occupent des provinces entières, est dans un état de complète anarchie. Le gouvernement de Nankin est incapable de faire régner l'ordre au loin. Le seul sentiment unanime dans cet immense pays est la haine des étrangers qui se manifeste par le boycottage habituel des produits du dehors et par les accès de colère subits accompagnés de regrettables violences. Il est donc compréhensible que le Japon, en l'absence d'une justice supérieure opérante, ait cru devoir agir par ses propres moyens.

L'indignation manifestée par la Société des Nations s'explique peut-être par un remords tardif de tous les mauvais traitements infligés par les grandes puissances à la Chine. On n'avait pourtant rien vu de pareil quand, il y a quelques années, la république des Soviets avait occupé et annexé la Mongolie extérieure. Ou quand, en 1929, ses armées envahissaient la Mandchourie au nom du pacte Kellogg récemment signé. Sans doute, mieux vaut tard que jamais...

Une trêve ayant été conclue à Changhaï après des semaines de batailles, l'attention s'est concentrée sur la Mandchourie. Malheureusement la Société des Nations, si expressifs que soient ses sentiments, ne possède pas les moyens d'agir là-bas; elle craint même, en prononçant des décisions trop tranchantes, de provoquer des départs; une extrême prudence est sa règle.

Aussi l'affaire a-t-elle traîné. Le rapport de la commission Lytton, si fortement documenté fût-il, n'a abouti qu'à recommander une entente entre les deux parties. Le comité des dix-neuf, chargé par l'Assemblée générale de découvrir une solution, s'est épuisé en efforts inutiles. Il s'est borné, en fin de compte, à élaborer quelques textes qui devraient servir de base à une œuvre de conciliation et s'est ajourné à des temps plus heureux. Cependant les hostilités continuent en Mandchourie. Les troupes nippones pourchassent des irréguliers, soldats et bandits tour à tour; et il n'est que trop certain que, si elles abandonnent le nouvel Etat à son sort, les Soviets l'absorberont tout entier, élargissant ainsi une mainmise qui s'étend déjà sur une bonne partie de la Chine.

La Société des Nations s'est également préoccupée, à côté de bien d'autres choses, de la querelle qui s'est élevée dans l'Amérique du Sud à propos du Gran Chaco, région d'ailleurs parfaitement inhospitalière. Elle a multiplié les appels et les exhortations, conjuguant ses efforts avec ceux d'une Commission des neutres qui, paraît-il siège à Washington. Ce qui n'empêche pas que, en dépit de vertueuses intentions annoncées par les gouverne-

ments de la Bolivie et du Paraguay, on persiste aussi à se battre sur ce coin de terre.

D'où il résulte que, durant l'année qui s'achève, l'institution de Genève a montré sa faiblesse plutôt que sa force. Son prestige n'a pas grandi. Pourrait-elle faire mieux dans la situation où on l'a mise, en face de gouvernements qui ne veulent rien abandonner de leur autorité? C'est discutable. Dans tous les cas, il serait profondément triste de la voir s'affaiblir encore.

La Conférence du désarmement

On aurait pu croire qu'il appartenait à la Société des Nations de discuter cette grosse affaire. Mais voilà! Certains gouvernements se refusent énergiquement à en faire partie, tout en prétendant dire leur mot dans les questions qui intéressent le monde. De sorte qu'au début de l'année une grande conférence s'est ouverte à Genève, comprenant parmi ses membres des délégués de l'Amérique et des Soviets, entourée d'espérances magnifiques, où, comme entrée de jeu, se sont fait entendre tous les orateurs habituels enchantés de cette nouvelle occasion d'exercer leurs talents.

Malheureusement, quand on est arrivé aux réalités, les avis ont étrangement divergé. Tandis que M. Tardieu, désireux d'écarter tout reproche de la France, proposait un vaste plan de sécurité qui abandonnerait à la Société des Nations l'usage des armes les plus dangereuses. M. Litvinoff, sans tenir aucun compte de l'armée rouge qui se fortifie sans cesse, réclamait un désarmement complet. La discussion sur les armements quantitatifs et qualitatifs a révélé que chacun considérait, comme des armes offensives celles que possédait en abondance le voisin et mettait au rang des armes défensives celles dont il était suffisamment pourvu lui-même. Et puis, alors qu'on croyait aboutir à quelques précisions, est survenue une proposition du président Hoover tendant à réduire brusquement d'un tiers toutes les disponibilités militaires existantes; cependant que l'Allemagne déclarait qu'elle ne poursuivait pas les pourparlers aussi longtemps qu'elle n'aurait pas obtenu l'égalité des droits.

Là-dessus s'est répandue une inquiétude profonde. La conférence s'étant prorogée pour des mois, M. Mac Donald a mis tout en œuvre pour ramener le Reich au bercail. On aurait pu croire qu'une fois ce résultat obtenu tout le reste deviendrait facile... Et comme le premier ministre britannique n'avait plus de l'autre côté du détroit, pour lui donner la réplique, que M. Herriot qui lui voue une affection touchante, il est arrivé sans trop de peine au résultat espéré.

Pourtant la France persiste à se préoccuper de sa sécurité; aussi ses gouvernants, qui sont obligés d'en tenir compte, ont-ils élaboré un plan, dit constructif; qui, s'il était intégralement adopté, assurerait certainement une ère de paix à l'Europe. Mais il n'est que trop évident qu'il ne le sera pas. Ce qui n'a pas empêché le représentant de la France dans une conférence qui réunissait à Genève les délégués des cinq grandes puissances, d'accepter une formule ambiguë qui déclare que l'égalité des droits devra être l'un des principes sur lesquels se guidera la conférence du désarmement dans un régime assurant la sécurité à toutes les nations. C'est que l'Allemagne a immédiatement considéré comme une concession définitive, tandis que le Quai d'Orsay, soucieux de tranquilliser l'opinion, faisait paraître une longue note où il indiquait toutes les conditions qu'il y aurait à remplir pour atteindre le but désiré.

Un vaste champ reste ouvert devant la conférence lorsqu'elle reprendra ses travaux. Jusqu'ici l'accord ne s'est fait que sur un petit nombre de points: la condamnation de la guerre chimique et bactériologique, l'interdiction des bombardements aériens à l'arrière des lignes combattantes, la limitation des tanks et de l'artillerie lourde et quelques autres choses encore. C'est autant de gagné... Mais, pour que ce soit sérieux, il reste à organiser un contrôle; et ce ne sera pas aisé. (à suivre).

Extrafine

20 grosses
25 minces
P.T. 5

L'énorme consommation de Cigarettes COUTARELLI
Prouve leur Qualité
et Garantit leur Fraicheur

Avez-vous essayé les nouveaux produits SHELL?

SHELL CAR POLISH
pour nettoyer et faire
briller vos Autos.

SHELL FURNITURE
POLISH
pour vos meubles.



SHELL FLOOR POLISH
pour vos parquets.

SHELL HOUSEHOLD
OIL
pour tous besoins
dans la maison.

DE BONNE QUALITÉ ET EN MÊME TEMPS, TRÈS BON MARCHÉ.

BUHLER FRÈRES

Atelier de construction et Fonderies
à UZWIL (Suisse)

Installations de moulins automatiques
Silos & entrepôts

Installations de transports mécaniques & pneumatiques
machines pour fabriques de chocolat & pâtes alimentaires

Presses à imprimer DUPLEX

Bureau d'Alexandrie: 14, Rue Stamboul
B. P. 1622, Tél. 1180

DRESDNER BANK

FONDÉE EN 1872 - Capital & Réserves R.M. 250.000.000

168 SUCCURSALES. - En Egypte: LE CAIRE - ALEXANDRIE
BANQUES AFFILIÉES:

BANCO GERMANICO DE LA AMERICA DEL SUD (DEUTSCH-SUEDAMERIKANISCHE BANK) avec Sièges en Espagne, Argentine, Paraguay, Chili, Mexique, Brésil.
DEUTSCHE ORIENTBANK A.G., avec Sièges en Turquie.
MERCURBANK-WIEN, avec Sièges en Autriche.
SOCIETATEA BANCARA ROMANA, avec Sièges en Roumanie.
PROEHL & GUTMANN, Amsterdam.
AKTIEN-GESELLSCHAFT "LIBAUER BANK" à Riga et Libau.
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A. à Luxembourg.

Toutes Opérations de Banque
Correspondants dans le monde entier

Filature Nationale d'Egypte

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE
ALEXANDRIE

Capital & Réserves: L. Eg. 381.000

Filatures,
Retorderie,
Tissage,
Blanchisserie &
Teinturerie.

Production annuelle en
Filés: Lbs. 10.000.000
Production annuelle en
Tissus: Yds. 15.000.000
Nombre d'Ouvriers
3.000



Bureaux à Karmous. - Téléphone No. 684
Magasins de vente à Alexandrie: Rue Chérif Pacha, ex-Magasins Châlons,
Boulevard Saad Zaghloul Pacha No. 26
et dans presque tous les quartiers de la ville.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: 400 Millions de Francs entièrement versés
Réserve: 448.000.000 de Francs.

AGENCE d'ALEXANDRIE: Rue Chérif Pacha No. 11
LE CAIRE: Rue Maghraby, No. 22.
à PORT-SAID: Avenue Fouad 1er et Rue Quai Eugénie

Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe, Achat et vente de Change Etranger, Emis. de Lettres de Crédit, Paiements Télégraphiques, Ouvertures de Comptes-Courants Garantis, Recouvrement d'Effets de Commerce.

Garde de Titres, Colis, Objets précieux, etc., Ordres de Bourse sur toutes places. Paiement de Coupons.

Vente au Guichet de Valeurs de Placement:
Obligations à lots: Crédit Foncier Egyptien 3 1/2 % Ville de Paris - Crédit Foncier de France - Bons Panama à lots.

OSCAR GREGO
ASSURANCES

ALEXANDRIE: Tél. 4040 - B.P. 2106
LE CAIRE: Tél. 3613. - B.P. 934

Incendie. - Transports Maritimes. - Fluviaux. - Terrestres. - Automobiles. - Accidents et Maladies. - Collectives Ouvrier. - VIE. - Responsabilité Civile. - Baïages. - Vol. - Bris de Glaces. - Valeurs et Numéraires par Poste et par Messenger. - Émeutes. - Infidélité.

Effectuées auprès des Compagnies:

CALEDONIAN INSURANCE Co.

(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).

THE NETHERLANDS

(Compagnie d'Assurance fondée en 1845).

FATUM

(Compagnie d'Assurance contre les accidents).

"LEVANT"

Insurance et Reinsurance Coy et au Lloyds.

Organisation spéciale pour assurances industrielles de toute sorte: Incendie, Accidents professionnels et Maladies des ouvriers et frais relatifs, Responsabilité civile des Industries et des Entrepreneurs.

Fred. Stabile & Sidney Salama

Importateurs de Charbon de terre.
Exportateurs de Graines de Coton.
Agents Maritimes.

Agents des Compagnies d'Assurances:

The NATIONAL UNION SOCIETY Ltd.

of London (Risques Incendie).

NEW ZEALAND INSURANCE Co Ltd, London & New Zealand. (Risques automobiles).

BUREAU: 4, Rue du Général Earle.

BOITE POSTALE: No. 1532.

TELEPHONES: Nos. 27-55 et 22-95.

Pour avoir de belles fleurs dans
votre jardin et de belles plantes
d'appartement

EMPLOYEZ L'ENGRAIS ORGANIQUE

SPÉCIALEMENT PRÉPARÉ par

The MANURE COMPANY of EGYPT

Cie. des Engrais d'Egypte

6, Rue Chérifein. - LE CAIRE

P.T. 50 par sac de 100 Kgs.

Pour les grandes cultures demandez notre

brochure spéciale



DEMAG Aktiengesellschaft

Duisburg (Allemagne)

Compresseurs, outils pneumatiques, ponts roulants, palans électriques, grues, excavateurs, pompes, treuils, laminoirs, bennes, hangars, ponts, constructions en acier, etc... etc...

Pour tous renseignements, s'adresser aux Représentants:

Société Commerciale Belgo-Egyptienne S.A.E.

Ancienne Maison J. GHYSELEN

4, Rue Chérif Pacha - B. P. 654 - 8, Rue Cheikh Aboul Sebba - B. P. 127
ALEXANDRIE (Egypte) LE CAIRE